
FICHES THÉMATIQUES

L'emploi reste stable en 2004

En 2004, 24,9 millions de personnes en moyenne ont occupé un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel. Tous les types d'emplois sont comptabilisés dans cette évaluation et chaque personne compte pour un emploi quel que soit son temps de travail. En « équivalent temps complets », c'est-à-dire en comptabilisant pour un seul emploi deux personnes travaillant à mi-temps, l'emploi intérieur, s'est élevé en moyenne sur l'année à 24,5 millions¹. Ces estimations intègrent les départements d'outre-mer et les non-résidents travaillant sur le territoire économique et excluent les résidents travaillant à l'étranger, principalement les frontaliers. Par ailleurs, les estimations en équivalent temps complets prennent en compte le travail au noir et la fraude, cette dernière comprenant une estimation des heures travaillées et non déclarées de travailleurs déclarés par ailleurs.

La branche des services principalement marchands rassemble 11,4 millions d'équivalent temps complets, dont 3,1 millions dans le commerce, 1,1 million dans les transports, 4 millions dans les services aux entreprises et 2,1 millions dans les services aux particuliers.

La branche des services administrés, qui comprend, outre l'administration, l'éducation, la santé et l'action sociale, regroupe 6,6 millions d'équivalent temps complets. L'industrie manufacturière rassemble 2,9 millions d'équivalent temps complets et la construction 1,7 million. En équivalent temps complets, les non-salariés représentent environ 10 % de l'emploi total.

L'emploi total dans l'ensemble de l'économie est stable (- 0,0 %), en personnes physiques et s'effrite légèrement (- 0,1 %) lorsque l'on raisonne en équivalent temps complets². Il avait baissé de 0,1 % en 2003, en personnes physiques comme en équivalent temps complets.

Dans les branches marchandes non agricoles, l'emploi en équivalent temps complets s'infléchit à peine : il progresse de 0,1 % après avoir baissé de 0,2 % en 2003. En personnes physiques, la hausse est de 0,2 % (après - 0,3% en 2003). Cette stabilisation se fait dans un

contexte économique plus favorable que l'année précédente, bien que toujours heurté. La chute de l'emploi salarié industriel s'accélère cependant en 2004 : - 2,5 % contre - 0,6 % en 2003. En revanche, l'emploi salarié dans la construction et dans les services principalement marchands repart à la hausse, avec respectivement 2,1 % et 0,7 % de croissance. L'intérim, après avoir perdu des emplois en 2002 et 2003 progresse sensiblement en 2004 : + 2,3 %.

Lorsque l'on raisonne par secteur institutionnel, l'emploi en équivalent temps complets diminue de 0,3 % dans les administrations publiques, après une hausse de 0,9 % en 2003. Dans les autres secteurs institutionnels (entreprises, institutions sans but lucratif au service des ménages), l'emploi baisse de 0,1 %. La baisse de l'emploi dans les administrations publiques rompt avec une tendance lourde : de 1990 à 2003, la hausse avait dépassé 10 %, l'emploi public augmentant chaque année sauf en 1997.

1. Une meilleure estimation des activités secondaires a conduit à réviser l'emploi salarié en équivalent temps complets d'environ 3,6 % à la hausse lors du passage à la base 2000. Par ailleurs la nouvelle évaluation base 2000 des activités d'action sociale a conduit à revoir à la hausse celles exercées par les institutions sans but lucratif et à mesurer celles correspondant à des aides à domicile. L'augmentation est donc particulièrement forte dans les secteurs institutionnels des ISBLSM et des ménages (hors entrepreneurs individuels) qui regroupent respectivement 600 000 et 800 000 équivalents temps complets environ. Cette estimation permet d'évaluer de façon plus juste le salaire moyen des salariés de ces secteurs.

2. Les résultats de l'enquête emploi font apparaître une hausse de l'emploi de 89 000 personnes. Cette estimation résulte d'une enquête par sondage réalisée en France métropolitaine auprès de 35 000 ménages. Les chiffres d'emploi des comptes nationaux résultent de la confrontation de plusieurs sources qui couvrent un nombre d'emplois nettement supérieur.

Tableau 1**Emploi salarié par branche d'activité (en équivalent temps complets)**

Variations en moyenne annuelle, en %

		2001	2002	2003	2004	2004 (*)
EA	Agriculture	3,4	0,8	0,7	- 2,9	376,1
EB	Industries agro-alimentaires	- 0,2	2,8	3,5	- 0,9	509,5
EC	Industrie des biens de consommation	0,3	- 7,8	- 3,9	- 3,5	538,0
ED	Industrie automobile	2,3	- 0,5	1,0	- 0,6	230,9
EE	Industrie des biens d'équipement	0,6	- 4,2	0,1	- 2,5	739,8
EF	Industrie des biens intermédiaires	2,1	- 2,3	- 1,2	- 3,1	1 319,3
EG	Énergie	0,2	- 1,3	- 1,7	- 1,4	192,7
EH	Construction	2,3	1,5	- 0,1	2,1	1 394,5
EJ	Commerce	2,7	3,6	- 2,6	0,5	2 781,0
EK	Transport	4,4	1,9	0,4	- 0,4	1 066,5
EL	Activités financières	3,4	2,4	0,5	- 0,1	719,5
EM	Activités immobilières	2,3	1,7	2,2	0,7	242,7
EN	Services aux entreprises	6,0	2,2	0,5	0,9	3 788,8
EP	Services aux particuliers	3,5	5,9	1,6	1,4	1 801,7
EQ	Santé, éducation, action sociale	1,3	2,4	0,9	- 0,2	4 197,0
ER	Administrations	- 1,4	- 3,7	- 0,5	- 1,4	2 143,9
EA à ER	Emploi salarié total	2,4	1,1	0,0	- 0,2	22 042,1
EB à EG	Industrie	1,1	- 2,8	- 0,6	- 2,5	3 530,3
EC à EF	Industrie manufacturière	1,3	- 3,8	- 1,2	- 2,8	2 828,0
EJ à EP	Services principalement marchands	4,2	3,2	- 0,1	0,7	10 400,3
EQ à ER	Services administrés	0,3	0,2	0,4	- 0,6	6 341,0
EB à EP	Branches marchandes non agricoles	3,3	1,5	- 0,2	0,1	15 325,0

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

(*) Effectifs en milliers.

Tableau 2**Emploi intérieur par branche d'activité (en équivalent temps complets)**

Variations en moyenne annuelle, en %

		2001	2002	2003	2004	2004 (*)
EA	Agriculture	- 0,6	- 1,7	- 1,6	- 2,2	1 069,3
EB	Industries agro-alimentaires	- 0,2	2,5	3,0	- 0,8	579,8
EC	Industrie des biens de consommation	0,2	- 7,2	- 3,7	- 3,2	591,0
ED	Industrie automobile	2,2	- 0,5	1,0	- 0,6	232,0
EE	Industrie des biens d'équipement	0,6	- 4,1	0,1	- 2,4	760,9
EF	Industrie des biens intermédiaires	2,0	- 2,2	- 1,1	- 3,0	1 351,5
EG	Énergie	0,2	- 1,3	- 1,7	- 1,4	193,7
EH	Construction	2,1	1,6	0,2	2,2	1 693,3
EJ	Commerce	2,2	3,2	- 2,3	0,5	3 141,7
EK	Transport	4,1	1,8	0,4	- 0,4	1 124,0
EL	Activités financières	3,2	2,3	0,5	- 0,1	748,3
EM à EP	Autres services principalement marchands	4,6	3,0	0,8	1,1	6 405,7
EQ à ER	Services administrés	0,3	0,2	0,4	- 0,6	6 631,8
EA à ER	Emploi intérieur total	2,0	1,0	- 0,1	- 0,1	24 522,9
EB à EG	Industrie	1,0	- 2,6	- 0,6	- 2,3	3 708,9
EC à EF	Industrie manufacturière	1,3	- 3,6	- 1,2	- 2,7	2 935,4
EB à EP	Branches marchandes non agricoles	3,0	1,5	- 0,2	0,2	16 821,8
EJ à EP	Services principalement marchands	3,8	2,9	- 0,1	0,7	11 419,7

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

(*) Effectifs en milliers.

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 10,0 % en 2004, en moyenne annuelle, après 9,7 % en 2003 et 9,0 % en 2002. Après avoir culminé à 12,2 % au premier semestre de 1997, il a ensuite baissé de manière quasi continue jusqu'au milieu de l'année 2001 dans un contexte de forte progression de l'emploi et a atteint 8,6 % fin juin 2001. Depuis, le taux de chômage a de nouveau progressé : il a fortement augmenté en 2003 pour atteindre 10,0 % fin 2003. En 2004, il est resté stable à 10,0 % et il a atteint 10,1 % fin janvier 2005. Si le taux de chômage des hommes n'a cessé de progresser depuis mars 2001, le taux de chômage des femmes ne progresse que depuis mai 2002.

Fin 2004, le taux de chômage des jeunes est de 22,8 %, soit 1,2 point de plus qu'un an auparavant. Les jeunes sont plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles du marché du travail. Ainsi, la remontée du chômage des jeunes est intervenue plus tôt que pour les autres classes d'âge, en avril 2001. Depuis cette date, la hausse du chômage des jeunes a été continue : le nombre de chômeurs de moins de 25 ans s'est accru d'environ 50 000 personnes en 2002 ainsi qu'en 2003. En 2004, la hausse s'est poursuivie, quoique à un rythme ralenti avec 33 000 chômeurs supplémentaires. La forte hausse du chômage des jeunes observée en 2003 et en 2004 se fait dans le cadre de dispositifs d'aide à l'emploi moins favorables pour les jeunes, notamment avec l'arrêt du dispositif « emplois jeunes » fin 2002. Être diplômé est un facteur protecteur vis-à-vis du chômage : parmi les jeunes, le taux de chômage des non-diplômés est deux fois plus élevé que celui des diplômés de l'enseignement supérieur (au moins égal à Bac +2).

Fin 2004, le taux de chômage des jeunes femmes (24,3 %) est supérieur à celui des jeunes hommes (21,8 %). Depuis que les statistiques sont disponibles (1967), cela a toujours été le cas. De plus de 10 points en 1995, l'écart entre ces deux taux s'est ensuite progressivement réduit pour se stabiliser autour de 2,5 points depuis la fin 2002.

Parmi la population active âgée de 25 à 49 ans, le taux de chômage reste stable tout au long de

l'année (9,1 %). Il avait décliné de 11,3 % en juin 1997 à 8,0 % en août 2001 puis est remonté jusqu'à fin 2003. Depuis juillet 2001 le chômage des hommes ne cesse d'augmenter tandis que l'emploi baisse dans l'industrie, secteur essentiellement masculin. Pour les femmes du même âge, la hausse du chômage est intervenue plus tardivement (avril 2002) que pour les hommes. Un tel décalage avait également été observé lors des retournements précédents. Le chômage des 25-49 ans a augmenté massivement en 2003 : + 118 000 chômeurs supplémentaires sur l'ensemble de l'année soit une augmentation de + 7,6 %. Cette hausse touche plus particulièrement les hommes. En revanche, en 2004, le nombre de chômeurs de cette classe d'âge a diminué, cette baisse profitant essentiellement aux femmes.

Dans cette tranche d'âge (25-49 ans), le taux de chômage des femmes (10,4 % fin 2004) reste plus élevé que celui des hommes (7,9 %). Le niveau de diplôme est là aussi un facteur discriminant : parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, hommes et femmes ont un taux de chômage voisin, mais plus le niveau de diplôme est bas, plus le désavantage des femmes est marqué. Comme pour les moins de 25 ans, l'écart entre le taux de chômage des hommes et des femmes âgés de 25 à 49 ans a diminué de début 1999 à fin 2003 et s'est stabilisé depuis autour de 2,5 points.

Fin 2004, le taux de chômage des plus de 50 ans s'élève à 7,2 %. L'augmentation du chômage de cette classe d'âge a commencé plus tardivement que chez les moins de 50 ans, à partir de janvier 2002. En revanche, l'augmentation a été plus massive en 2002 qu'en 2003. En 2004, le chômage des 50 ans et plus est en baisse, essentiellement pour les hommes. Cette baisse est à relier à la montée en charge du dispositif de retraite pour carrières longues, qui permet, sous certaines conditions, un départ anticipé. Parmi les chômeurs de plus de 50 ans, deux sur cinq sont sans emploi depuis au moins deux ans. Leur niveau de diplôme étant souvent plus faible que celui des autres classes d'âge (près d'un chômeur de plus de 50 ans sur deux est sans diplôme), le retour à l'emploi est d'autant plus difficile.

Tableau**Chômage selon la définition du Bureau International du Travail**

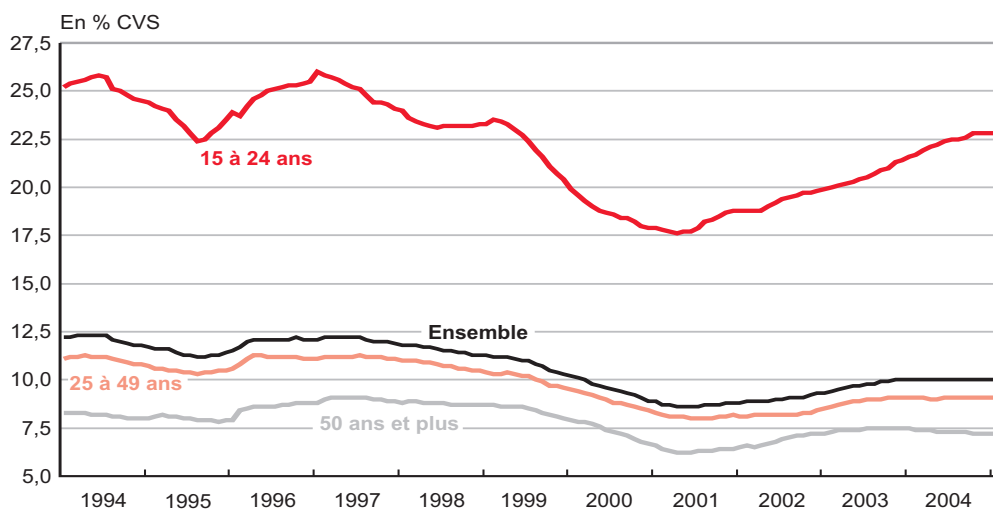
En moyenne annuelle

	2001	2002	2003	2004
Niveau du chômage (en milliers de personnes)				
Hommes	1 050,0	1 169,4	1 283,3	1 326,5
Femmes	1 274,8	1 271,8	1 372,5	1 400,8
Ensemble	2 324,8	2 441,3	2 655,8	2 727,2
Taux de chômage (en %) (*)				
Hommes	7,2	8,0	8,8	9,1
de 15 à 24 ans	15,7	18,0	19,8	21,2
de 25 à 49 ans	6,5	7,0	7,7	7,9
50 ans et plus	5,6	6,3	7,0	6,9
Femmes	10,4	10,2	10,8	11,1
de 15 à 24 ans	21,1	20,5	22,0	23,9
de 25 à 49 ans	9,9	9,7	10,3	10,4
50 ans et plus	7,1	7,2	7,8	7,8
Ensemble	8,7	9,0	9,7	10,0
de 15 à 24 ans	18,0	19,1	20,8	22,4
de 25 à 49 ans	8,1	8,3	8,9	9,1
50 ans et plus	6,3	6,7	7,4	7,3

Source : Insee.

(*) Selon le sexe et l'âge atteint en cours d'année.

Les estimations mensuelles du nombre de chômeurs au sens du BIT tiennent compte des résultats de l'enquête Emploi en continu. Elles ont été révisées en mars 2005.

Graphique**Chômage au sens du BIT (par âge)**

3 Le revenu et l'épargne des ménages

En 2004, la croissance du revenu disponible des ménages s'est raffermie (+ 3,2 %) après le creux enregistré en 2003 (+ 1,7 %), aboutissement de deux années de ralentissement. La masse salariale, principale composante du revenu des ménages, a progressé plus vite (+ 2,8 %) qu'en 2003 (+ 2,0 %) malgré l'absence de dynamisme de l'emploi. Les impôts courants ralentissent (+ 2,4 % après + 3,3 %), en progressant moins que les revenus. Le prix de la dépense de consommation des ménages augmente légèrement plus (+ 1,8 %) qu'en 2003 (+ 1,3 %) mais le pouvoir d'achat progresse de 1,4 % contre seulement 0,4 % l'année précédente. La progression des dépenses en volume étant maintenue, le taux d'épargne poursuit sa baisse entamée en 2003, passant de 16,0 % à 15,4 % en 2004.

Les salaires et traitements bruts reçus contribuent pour 0,5 point à l'accélération du revenu disponible. En effet, la masse salariale brute progresse de 2,8 % après 2,0 % en 2003 et contribue pour 1,7 point à la croissance du revenu disponible brut après seulement 1,2 point. Ce retour à une croissance de la masse salariale résulte essentiellement de la progression du salaire moyen qui a bénéficié d'une revalorisation exceptionnelle (+ 5,8 %) du SMIC au premier juillet, tandis que l'emploi a continué à s'effriter (- 0,1 %).

Le revenu mixte des entrepreneurs individuels progresse de 3,8 % grâce à une conjoncture favorable dans le secteur du bâtiment. En incluant le revenu mixte des ménages purs (auto-production), le revenu de l'activité non salariée des ménages enregistre une hausse de 3,4 % après une très faible croissance en 2002 (+ 1,4 %) et une reprise en 2003 (+ 2,6 %).

Les revenus du patrimoine (y compris loyers) contribuent pour un point à la croissance du revenu disponible des ménages après avoir pesé pour - 0,2 point en 2003. Les loyers nets de taxe foncière¹ augmentent de 5,6 % et contribuent sensiblement à la hausse du revenu. Dans le même temps, les revenus financiers rebondissent (+ 3,5 %), grâce à la hausse des dividendes distribués par les entreprises, après un reflux important en 2003.

Les transferts divers nets reçus baissent de 4 milliards ; notamment, les indemnités d'assurance diminuent en raison du recul de la sinistralité.

Les impôts courants versés par les ménages ralentissent. Ils progressent néanmoins de 2,4 % : l'impôt sur le revenu, recule de 0,9 % mais la taxe d'habitation progresse vigoureusement (+ 5,5 %). La croissance des impôts pèse pour 0,3 point sur l'évolution du revenu disponible.

Les prestations sociales en espèces reçues continuent de croître à un rythme élevé (+ 4,0 %). Au sein du régime général qui représente près de 60% des prestations en espèces reçues, les versements de l'UNEDIC et de la branche maladie ralentissent. Ils progressent respectivement de 2,4 % et 1,3 % après 14,1 % et 8,9 % en 2003. En revanche, l'ensemble des prestations en espèces est tiré par les retraites reçues de la CNAV (+ 5,3 % après + 4,0 % et + 3,5 %) et, ponctuellement en 2004, par la progression de la branche famille (+ 3,7 %). Comme en 2003, les prestations contribuent globalement pour 1,2 point à la croissance du revenu disponible brut.

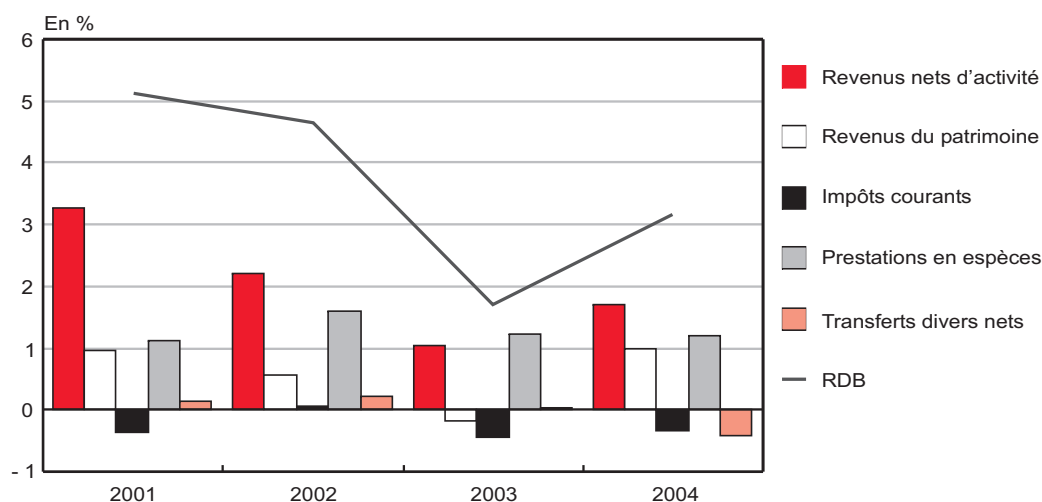
Les transferts sociaux en nature ralentissent nettement (+ 4,1 %) après la forte croissance des années 2002 et 2003 liée à la montée en charge de l'allocation personnalisée et aux dépenses de santé (hôpitaux et remboursements de sécurité sociale). Finalement, la croissance du revenu disponible brut ajusté, qui comprend ces transferts, s'élève à + 3,4 % (après + 2,4 % en 2003).

L'investissement des ménages progresse encore fortement en valeur (+ 7,2 % après 9,0 %), poussé par la demande de logements stimulée par le maintien de taux d'intérêt attractifs. Au sein des ménages, l'investissement des entrepreneurs individuels est peu dynamique après une forte progression en 2003.

La capacité de financement des ménages se réduit pour la troisième année consécutive (63,9 milliards, soit 7,0 milliards de baisse). Leur taux d'épargne financière s'établit à 6,0 % après 6,9 % en 2003.

1. La différence entre les loyers réels et imputés reçus par les ménages et la taxe foncière sur le bâti qu'ils versent constitue l'excédent brut d'exploitation (tableau 2) des ménages purs.

Les loyers imputés valorisent les services de logement que se rendent à eux-mêmes les propriétaires occupant leur logement. Ils représentent 78% de l'ensemble des loyers effectifs et imputés.

Graphique Contributions à l'évolution du revenu disponible des ménages**Tableau 1**
Revenu disponible des ménages

	En milliards d'euros	Évolutions en %			
		2001	2002	2003	2004
Rémunération des salariés	865,8	4,6	4,2	2,4	2,9
<i>dont : Salaires et traitements bruts</i>	633,9	4,9	4,3	2,0	2,8
<i>Cotisations employeurs</i>	231,9	3,7	3,8	3,6	3,1
Revenu mixte brut	116,3	8,1	1,4	2,6	3,4
Excédent brut d'exploitation	131,7	5,8	3,1	4,4	5,6
Revenus nets de la propriété	96,0	2,6	1,9	- 7,0	3,5
Revenu primaire	1 209,7	4,9	3,6	1,8	3,3
Impôts	143,8	2,5	- 0,4	3,3	2,4
Cotisations	337,2	4,3	4,3	3,8	3,2
<i>dont : Cotisations salariales</i>	105,4	5,9	5,3	4,3	3,4
Prestations sociales en espèces	324,2	3,8	5,5	4,2	4,0
Transferts divers nets reçus	12,7	9,0	15,4	2,5	- 24,8
Revenu disponible brut	1 065,6	5,1	4,7	1,7	3,2
Prestations sociales en nature	278,6	4,8	7,3	5,4	4,1
Revenu disponible brut ajusté	1 344,3	5,1	5,2	2,4	3,4
Dépense de consommation finale	901,2	4,3	3,3	2,8	3,8
Épargne brute	164,4	10,0	11,9	- 3,7	- 0,2
FBCF	94,6	4,3	4,6	9,0	7,2
Autres opérations	6,0	- 317,8	- 8,1	52,0	4,2
Capacité de financement	63,9	7,0	20,9	- 18,0	- 9,9

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Tableau 2
Principaux ratios

	En %			
	2001	2002	2003	2004
Rémunération nette / RDB - avant impôts	44,0	44,0	43,9	43,7
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	10,5	10,4	10,6	10,9
Revenu mixte / RDB - avant impôts	9,8	9,5	9,6	9,6
Revenus de la propriété / RDB - avant impôts	8,8	8,7	7,9	7,9
Prestations sociales / RDB - avant impôts	25,6	26,0	26,6	26,8
Impôts / RDB - avant impôts	12,3	11,8	12,0	11,9
Taux d'épargne (Épargne / RDB)	15,8	16,9	16,0	15,4
Taux d'épargne ajusté (Épargne / RDB Ajusté)	12,7	13,5	12,7	12,2
Taux d'épargne financière (Capacité de financement / RDB)	7,4	8,5	6,9	6,0

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

En 2004, la dépense de consommation des ménages augmente de 2,0 % en volume, après 1,4 % en 2003. Avec une hausse des prix de 1,8 %, la croissance en valeur est de 3,8 % contre 2,8 % en 2003. La différence de croissance en valeur entre 2003 et 2004 est accentuée par l'évolution de la dépense en services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM). L'introduction de cette dépense dans le nouveau périmètre de la consommation des ménages a des conséquences importantes sur l'indice de prix, négligeables sur l'indice de volume. En excluant cette dépense, les prix progressent de 2,0 % en 2004 comme en 2003 ce qui conduit à des évolutions en valeur plus proches : 3,9 % en 2004 et 3,5 % en 2003.

Les biens durables importants ont dynamisé la demande (+ 7,1 %) sous l'impulsion des ventes d'automobile et du matériel informatique et audiovisuel.

Les achats de véhicules ont renoué avec la croissance (+ 3,0 %) après deux années de baisse sensible (- 1,7 % en 2002 et - 4,9 % en 2003). Cette reprise de l'automobile, qui concerne surtout les voitures neuves, explique une grande partie du différentiel de croissance de la consommation totale des ménages entre 2003 et 2004. Le parc poursuit sa mutation avec une progression des véhicules Diesel qui représentent près de 70 % des immatriculations de voitures particulières neuves en 2004 contre 40 % en 1998. Les services de transport progressent eux aussi fortement : + 2,9 % pour le transport par rail et + 6,0 % pour le transport aérien et + 6,7 % pour le transport par route tandis que les dépenses d'utilisation de véhicules stagnent (+ 0,3 %) sous l'effet notamment d'une baisse des consommations de carburants. Les biens et services des technologies de l'information et de la communication (TIC), ont, comme les années précédentes, été des moteurs de la demande. La croissance de leurs achats explique 0,5 point de la hausse de l'ensemble de la consommation des ménages en volume. Cette croissance s'accélère même légèrement alors que la tendance des dernières années était au ralentissement : + 12,2 % contre + 9,9 % en volume en 2003. Cette inflexion de tendance est

notamment due à l'engouement des ménages pour la nouvelle génération de téléviseur (LCD et plasma) dont les quantités vendues ont triplé. Le fort développement des TIC a contribué à la hausse des dépenses en matière de culture et de loisirs (+ 4,8 % en volume). Toutefois la concurrence des appareils photos numériques a fait chuter les achats d'appareils photos classiques (- 33 % en volume) et des services de tirage de photos (- 12 %). Les achats d'enregistrements sonores (- 13 % après - 18 % en 2003) ont une nouvelle fois subi la diffusion croissante des abonnements Internet à haut débit. Cependant les statistiques de ventes sur la fin de l'année, dans un contexte de baisse des prix, laissent entrevoir une stabilisation du marché. La fréquentation des salles de cinéma a augmenté en 2004 de 11,6 %. Avec 194,8 millions d'entrées, la plus forte affluence depuis 20 ans est atteinte. Parmi les autres services, les dépenses de santé des ménages ont ralenti.

La consommation alimentaire (hors boissons alcoolisées et tabac) progresse légèrement en volume. Après une légère hausse en 2003, la consommation de viande est relativement stable mais avec une baisse marquée pour la volaille. La consommation de poissons est en légère hausse. La consommation des fruits et des légumes augmente de manière soutenue, favorisée par une baisse des prix, importante sur les légumes et plus modérée sur les fruits. Cette hausse résulte pour partie d'un retour à la normale : en 2003, la consommation de ces produits avait souffert de conditions climatiques défavorables affectant l'offre et les prix. La consommation des boissons alcoolisées et non alcoolisées diminue. La baisse pour les boissons non alcoolisées est une répercussion de la forte hausse de 2003 liée à la canicule de l'été.

Les ventes de tabac en France sont pour la seconde année consécutive en forte baisse (- 18,2 %) suite à une nouvelle augmentation des prix (+ 24,5 %). Cette baisse a contribué à ralentir la croissance de la dépense de consommation des ménages de - 0,3 point. Depuis 2001, la consommation issue du circuit de distribution habituel a baissé de plus de 30 %.

Tableau 1
Consommation des ménages par fonction

Évolutions en volume

	2001	2002	2003	2004	Coefficients budgétaires (%)
Alimentation et boissons non alcoolisées	0,4	1,1	1,0	0,9	0,11
Boissons alcoolisées et tabac	1,3	- 0,8	- 7,4	- 10,0	0,03
Articles d'habillement et chaussures	- 0,1	3,0	1,2	1,3	0,04
Logement, chauffage, éclairage	3,1	1,6	3,1	2,7	0,19
Équipement du logement	0,4	2,4	- 1,4	1,5	0,04
Santé	6,4	4,2	3,5	2,3	0,03
Transport	2,6	0,7	- 1,2	1,7	0,11
Communications	14,9	13,6	5,6	5,5	0,02
Loisirs et culture	5,0	6,3	3,7	4,8	0,07
Éducation	1,6	2,9	3,2	3,0	0,01
Hôtels, cafés et restaurants	1,6	0,7	- 0,6	- 0,8	0,05
Autres biens et services	0,5	1,4	1,7	2,8	0,08
Corrections territoriales	- 5,4	- 1,1	- 15,7	- 12,9	- 0,01
Dépense de consommation des ménages	2,5	2,2	1,4	2,0	0,76
Dépense de consommation des ISBLSM (1)	3,9	5,1	- 2,2	1,9	0,02
Dépense de consommation des APU (1)	3,3	4,3	2,9	2,2	0,22
<i>dont : Logement</i>	<i>1,1</i>	<i>1,4</i>	<i>- 0,1</i>	<i>1,8</i>	<i>0,01</i>
<i>Santé</i>	<i>5,4</i>	<i>3,6</i>	<i>4,0</i>	<i>3,0</i>	<i>0,10</i>
<i>Éducation</i>	<i>2,3</i>	<i>- 0,4</i>	<i>0,0</i>	<i>0,9</i>	<i>0,07</i>
Consommation effective des ménages	2,7	2,7	1,7	2,0	1,00

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

(1) Dépense de consommation en biens et services individualisables des institutions sans but lucratif au service des ménages et des administrations publiques.

Tableau 2
Consommation effective des ménages par catégories de produit classés selon leur durabilité

Évolutions en volume

	2001	2002	2003	2004	Coefficients budgétaires (%)
Biens durables importants	5,0	2,8	0,5	7,1	6,3
Biens semi-durables	1,5	3,2	1,8	1,4	9,7
Biens non durables	2,3	0,9	0,8	0,4	25,3
Services	2,8	3,4	2,2	2,3	58,7
Ensemble	2,7	2,7	1,7	2,0	100

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

On compare ici la consommation par habitant entre les différents pays de l'Union européenne. La comparaison porte sur la consommation effective : elle inclut les dépenses dont les habitants bénéficient directement à titre individuel mais qui sont prises en charge par les administrations publiques et les ISBLSM. Elle porte sur des volumes : on déflate la consommation en valeur par un indice de prix pour l'exprimer en standard de pouvoir d'achat (SPA)¹. Le niveau de vie moyen dans chaque pays est exprimé en pourcentage de la moyenne dans l'Union européenne à 15².

En 2003, la consommation effective moyenne par habitant varie dans un rapport de 1 à 2 parmi les pays de l'Union européenne à 15 (UE15) et dans un rapport de 1 à 3,7 parmi les pays de l'Union à 25 (UE25). Hormis le Luxembourg, le Royaume-Uni est le pays dans lequel les habitants bénéficient du niveau de vie le plus élevé (121). Le Portugal (71) et la Grèce (77) sont les pays où le niveau de vie est le plus bas au sein de l'Union à 15. Le niveau de vie moyen des habitants est très proche de la moyenne de l'UE15 dans un groupe de 8 pays comprenant l'Allemagne, la France et l'Italie. Parmi les dix pays entrés dans l'Union européenne en mai 2004, Chypre, la plus favorisée, bénéficie d'un niveau de vie proche de la Grèce et Malte d'un niveau de vie proche du Portugal. Les autres pays ont un niveau de vie plus faible.

De 1996 à 2003, les niveaux de vie moyens des pays de la zone euro se sont nettement resserrés. Parmi des pays de l'UE15, ceux dont la position relative est la plus faible (Irlande, Finlande et Espagne) ont eu tendance à rattraper la moyenne. Les évolutions ont été disparates dans les autres pays. Les Allemands, les Autrichiens et les Italiens ont connu une baisse de leur position relative, mais celle des Anglais s'est nettement améliorée et celle des Français est restée stable. Entre 1999 et 2003, le rattrapage des dix nouveaux membres a été net ; les positions relatives des Lituaniens, des Hongrois, des Lettons et des Estoniens se sont améliorées de 14 % à 17 %.

Les Français, les Espagnols et les Chypriotes sont ceux qui ont le niveau de consommation le plus élevé en produits alimentaires. Pour les boissons alcoolisées et le tabac, les plus gros

consommateurs sont plutôt les Allemands, les Tchèques, les Hongrois et les Estoniens. Les Italiens et les Anglais sont largement en tête pour l'achat de produits vestimentaires et de chaussures.

Les Européens consacrent en moyenne 18 % de leur consommation effective à se loger (loyers réels et fictifs, eau, gaz et électricité). Parmi les 15, les Anglais habitent les meilleurs logements et les Espagnols les moins bons. Mais la comparaison internationale des loyers est difficile et le résultat semble assez peu précis. Hors logement, le niveau de vie anglais reste le plus élevé (119), mais l'écart avec la France passe de 19 % à 15 %.

Les transports absorbent 11 % de la consommation effective des Européens. Les Anglais et les Français sont ceux qui en consomment le plus (116), mais les Anglais achètent beaucoup plus de voitures et autres moyens de transport personnels que les Français (141 contre 85).

Les Suédois et les Danois (150) consomment beaucoup de services d'éducation, contrairement aux Allemands et aux Anglais. Pour les services de santé, les Français sont les plus gros consommateurs de l'Union à 15 ; ils en consomment deux fois plus que les Espagnols qui sont ceux qui consomment le moins. Les Administrations publiques et les ISBLSM financent respectivement 18 % et 2 % de la consommation des Européens. Ces taux de participation sont élevés en Suède et au Danemark (plus de 30 %), et faibles en Espagne, en Italie et au Royaume-Uni. L'éducation et la santé sont les domaines dans lesquels ces taux de participation sont les plus élevés.

1. Les parités de pouvoir d'achat (PPA) sont des taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune de façon à garantir le même pouvoir d'achat dans chaque pays. La monnaie commune artificielle ainsi créée s'appelle « standard de pouvoir d'achat » (SPA). L'agrégat de référence est le PIB mais les indices de volume par habitant sont calculés pour tous les agrégats, notamment la consommation effective en volume, et produit par produit.

2. Le Programme de comparaison européenne (PCE) a pour objet de faire des comparaisons de PIB en volume sur la base des PPA¹. 31 pays y participent : les États membres de l'Union européenne, la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie, l'Islande, la Norvège et la Suisse. Eurostat a publié en 2004 des données révisées pour les années 1995 à 2003 assurant ainsi une meilleure comparabilité temporelle et spatiale.

Tableau 1**La consommation effective par personne dans l'Union européenne en 2003**

UE15 = 100

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Pays de l'ex-UE15								
Allemagne	108	106	104	104	103	105	99	98
Autriche	113	112	110	112	112	109	106	104
Belgique	105	102	102	99	101	103	102	103
Danemark	109	110	110	111	106	105	101	101
Espagne	78	78	79	82	82	83	86	89
Finlande	83	85	86	85	86	88	87	89
France	103	103	103	102	101	102	102	102
Grèce	72	73	72	70	70	69	74	77
Irlande	82	86	87	89	91	91	90	91
Italie	100	100	102	101	101	100	98	97
Luxembourg	137	136	139	144	142	142	149	149
Pays-Bas	98	99	99	99	100	104	102	101
Portugal	70	70	71	73	74	72	73	71
Royaume-Uni	110	112	112	112	114	112	120	121
Suède	100	100	99	102	103	93	100	101
Nouveaux entrants dans l'UE								
Chypre				79	83	78	78	78
Estonie				38	39	41	42	44
Hongrie				48	49	51	54	56
Lettonie				35	35	35	38	40
Lituanie				41	41	44	44	47
Malte				77	77	67	70	69
Pologne				45	45	41	45	46
République Tchèque				58	57	58	59	59
Slovaquie				45	44	48	49	47
Slovénie				67	66	66	65	66
UE25				91	91	91	92	92

Sources : Eurostat et calculs Insee.

Tableau 2**La consommation effective par personne dans l'Union européenne par fonction en 2003**

UE-15 = 100

	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni	Suède	UE25	Zone euro
Consommation effective des ménages	98	103	89	102	97	121	101	92	96
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	98	102	127	107	104	87	83	95	103
Boissons alcoolisées et tabac	130	113	101	94	75	79	85	98	104
Habillement, chaussures	93	80	78	80	130	127	79	88	96
Logement, eau, gaz, électricité	101	102	69	98	106	129	110	96	94
<i>dont : Logement</i>	101	102	62	90	112	133	108	94	93
Santé	101	110	82	127	87	102	109	93	100
Transport	104	111	84	116	96	116	82	89	98
<i>dont : Équipement de transport personnel</i>	129	127	88	85	75	141	89	87	93
Éducation	66	137	107	114	110	91	161	99	99
Taux de participation (en %)									
État	16,1	20,9	15,0	20,7	16,4	16,3	29,2	17,7	17,6
ISBLSM	3,0	2,0	1,1	1,0	0,6	3,2	2,4	2,0	1,7

Sources : Eurostat et calculs Insee.

La poursuite de la hausse de l'euro en 2004 entraîne un nouveau repli de la compétitivité de la France. Sa part de marché en volume continue de s'éroder.

La poursuite de l'appréciation de l'euro en 2004...

Le taux de change effectif de la France enregistre en 2004, pour la troisième année consécutive, une sensible appréciation.

En termes réels, le taux de change effectif s'apprécie de 2,1 % en moyenne annuelle, après la forte progression de 6,2 % observée en 2003. En décembre 2004, le taux de change effectif réel de la France est repassé au-dessus de sa moyenne de long terme. Il s'en était nettement écarté au cours du mouvement de dépréciation amorcé en 1999 pour s'établir à 13 % en dessous de son niveau moyen de long terme en octobre 2000, point bas historique marquant le début d'inversion de tendance.

L'appréciation du taux de change réel résulte pour l'essentiel de celle du taux de change effectif nominal, de 2,2 %, imputable à la poursuite de la hausse de l'euro vis-à-vis de la quasi-totalité des devises des partenaires commerciaux de la France. Le dollar et les monnaies d'Asie émergente apportent les plus fortes contributions à la hausse du change effectif nominal de la France (+ 1,1 et + 0,8 point respectivement). Les monnaies d'Amérique latine et le yen y contribuent aussi dans une moindre mesure (+ 0,2 point chacun). La livre sterling atténue légèrement cette hausse, avec une contribution en sens inverse de - 0,1 point.

... entraîne une nouvelle détérioration de la compétitivité...

La compétitivité-coût de la France, par rapport aux 24 pays de l'OCDE, perd encore 1,4 % en moyenne annuelle, après la nette dégradation subie en 2003 (- 5,1 %). Le ralentissement de l'appréciation du taux de change nominal et une évolution des coûts salariaux unitaires qui reste plus faible en France que chez ses partenaires sont à l'origine de cette moindre détérioration. La compétitivité-coût de la France par rapport

aux pays de l'OCDE est désormais très proche de sa moyenne des vingt dernières années.

La compétitivité-prix de la France par rapport aux 24 partenaires de l'OCDE, baisse également de - 1,4 % en 2004 en moyenne annuelle après un recul de - 5,2 % en 2003. L'évolution du taux de change effectif nominal a été légèrement atténuée par une évolution plus faible des prix des exportations françaises. Finalement, la compétitivité-prix de la France est encore supérieure de 2,3 % à sa moyenne de longue période.

... et un nouveau tassement des parts de marché.

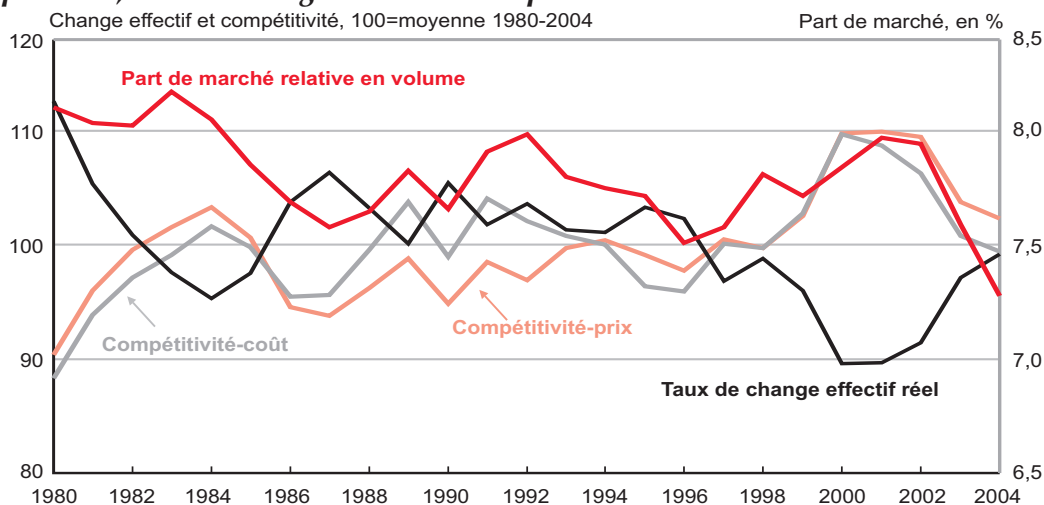
La part de la France dans les exportations mondiales de biens et services en valeur, calculée relativement aux 24 partenaires de l'OCDE, a été 7,3 % en 2004, contre 7,4 % en 2003.

L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement sa compétitivité intrinsèque et son engagement commercial vers les zones économiquement dynamiques, mais aussi la variation des prix des marchandises échangées : l'effet de valorisation des échanges, qui incorpore les fluctuations des différentes monnaies et l'évolution des prix mondiaux des marchandises échangées, sous-évalue mécaniquement la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie, comme de ceux qui exportent peu de biens dont le prix monte. Aussi, outre l'évolution des parts de marché en valeur, il convient d'examiner l'évolution de la part de marché en volume, qui n'est pas affectée par la variation des prix des biens et services échangés et qui positionne notre pays par rapport à ses concurrents développés.

La part de marché relative de la France en volume dans les échanges de biens et services enregistre une nouvelle baisse, pour s'établir à 7,3 % en 2004 (contre 7,6 % en 2002), à un niveau inférieur au niveau moyen observé depuis le début des années quatre-vingt-dix, soit 7,8 %. Entre 2001 et 2004, la part de marché de la France est revenue de 8 % à 7,3 %, tandis que dans le même temps celle de l'ensemble de la zone euro est passée de 48,5 % à 47,3 %.

Graphique

Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Sources : données OCDE Perspectives Économiques.

Calculs : Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique.

Encadré

Les indicateurs de compétitivité et de part de marché

La compétitivité-prix à l'exportation est égale au rapport d'un prix de référence étranger à un prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix, convertis en euros, de 24 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE, la pondération et les prix de ces 24 partenaires étant établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers, en 1999. Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût** qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ses 24 partenaires. Les 24 partenaires considérés sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de la Pologne, de la Hongrie, de la Slovaquie, de la République tchèque et de l'Islande. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le taux de change effectif nominal (respectivement réel) de la France est calculé en agrégeant les parités nominales (respectivement déflatées

par les prix à la consommation) des monnaies de 42 pays, partenaires commerciaux de la France, au moyen d'une pondération de même type que celle qui est utilisée pour le calcul de la compétitivité-prix.

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale, ou d'une combinaison des deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La part de marché relative de la France rapporte les exportations françaises de biens et services vers le monde à celles du groupe de 24 pays OCDE. Elle est calculée en volume en déflatant la valeur des biens et services exportés par un indice de prix d'exportation.

7 Les relations avec le Reste du monde

En 2004, les exportations de biens et de services en valeur rebondissent (+ 5,0 %), après deux ans de déclin (- 2,9 % en 2003 et - 0,3% en 2002) ; mais la hausse des importations est encore plus vive (+ 8,7 %, après - 0,8% et - 2,6 %). La facture énergétique s'accroît notamment de 5,9 milliards (+ 26,8 %) en raison de la hausse des cours du pétrole. Ainsi, le solde des échanges de biens se dégrade nettement : mesuré Fab-Fab¹, il passe d'un excédent de + 3,4 milliards en 2003 à un déficit de - 6,6 milliards en 2004. Le solde des échanges de services, autres que touristiques, reste excédentaire mais diminue de 2,1 milliards. L'excédent touristique baisse également, de 1,3 milliard. Au total, le solde des échanges de biens et de services (Fab-Fab) cède 13,4 milliards, mais demeure excédentaire.

La dégradation du solde des échanges de biens et de services se répercute sur le solde global. En dépit de l'amélioration du solde des opérations de répartition (*cf. infra*), la France est en situation de besoin de financement (- 10,4 milliards) vis-à-vis du Reste du monde, pour la deuxième année consécutive (- 4,2 milliards en 2003, tableau 1).

Les exportations de biens, qui bénéficient de la reprise de la demande mondiale, progressent de + 6 % en valeur. Les ventes d'automobiles (+ 8,8 %) y contribuent pour + 1,35 point. Le dynamisme retrouvé des ventes de biens de consommation contraste avec les tendances récentes : les exportations de biens d'équipement du foyer, en particulier, rebondissent (+ 5,4 % après - 8,7 % en 2003). Les ventes de biens d'équipement se retournent franchement. Cela concerne les biens d'équipement électriques et électroniques (+ 5,3 % après - 11,8 %), le gros matériel de transport (+ 8,0 % après - 8,5 %), mais aussi les biens d'équipement mécaniques (+ 5,7 % après - 3,5 %). La progression des exportations de biens intermédiaires est également très vive. Dans le cas des produits de la métallurgie, la hausse des valeurs (+ 13 %) subit le contrecoup de l'envolée des cours de matières premières.

Les importations de biens (Caf) en valeur progressent de + 9,3 % en 2004, alors qu'elles baissaient depuis deux ans (- 1,3 % en 2003, - 2,3 % en 2002). Les importations de produits

énergétiques (+ 21,6 %) contribuent à cette hausse pour plus de deux points et les achats de produits de l'automobile pour 1,2 point, (+ 10,0 %). Presque tous les autres postes des importations sont très dynamiques, en réponse notamment aux commandes des entreprises. Les achats de biens d'équipement électriques et électroniques progressent de + 10,5 %, les importations de biens intermédiaires de la métallurgie, dopées elles aussi par un fort effet prix, de + 22,0 %. Les achats de biens d'équipement du foyer sont très vigoureux également (+ 9,2 %).

Dans les services, les recettes progressent modérément (+ 1,1 %), alors que les dépenses augmentent de + 6,1 %. C'est le cas en particulier dans le tourisme (+ 8,7 % pour les dépenses et + 1,5 % pour les recettes). La hausse des importations est très vive dans le transport aérien (+ 19,9 %) et le fret (+ 21,3 %). Les recettes de services de postes et télécommunications progressent (+ 7,7 %), mais le négoce international continue à s'effondrer. Les échanges de services aux entreprises sont atones.

Le solde des opérations de répartition s'améliore. Il reste déficitaire (- 14,5 milliards après - 21,8 en 2003) mais revient à un niveau voisin de celui de l'année 2002. De fait, la forte dégradation de ce solde en 2003 provenait d'une opération exceptionnelle. Le déficit des échanges de revenus de la propriété, apparu en 2002, ne s'aggrave pas. En 2004, les intérêts reçus, en baisse depuis deux ans, se redressent (+ 7,7 %) sous l'effet, principalement, d'une hausse sensible des encours de titres étrangers détenus par des résidents. Les versements augmentent d'autant (+ 7,8 %), en liaison avec la forte progression des émissions de titres publics, lesquels sont achetés par des non-résidents. Le solde des dividendes s'améliore de 2,4 milliards. Les versements de la France aux institutions européennes sont plus importants, ainsi que les dépenses de coopération internationale.

1. Les coûts de transport entre les frontières des pays partenaires ne sont pas inclus dans la valeur FAB (« franco à bord ») des importations. Dans le cas contraire, les importations sont valorisées CAF (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées FAB.

Tableau 1
Compte des relations avec le Reste du monde

Soldes en millions d'euros courants

	2001	2002	2003	2004
Échanges de biens (1)	2 413	8 404	3 437	-6 590
Échanges de services hors tourisme (2)	1 156	4 528	2 506	409
<i>dont : Négoce international</i>	<i>1 546</i>	<i>773</i>	<i>-691</i>	<i>-1 063</i>
<i>Transports</i>	<i>-956</i>	<i>261</i>	<i>-273</i>	<i>-1 088</i>
<i>Télécommunications</i>	<i>67</i>	<i>464</i>	<i>460</i>	<i>983</i>
<i>Services rendus aux entreprises</i>	<i>2 276</i>	<i>2 608</i>	<i>1 925</i>	<i>1 306</i>
<i>Activités culturelles et récréatives</i>	<i>-415</i>	<i>-518</i>	<i>-259</i>	<i>9</i>
<i>Assurance</i>	<i>295</i>	<i>-487</i>	<i>-341</i>	<i>-563</i>
<i>Organismes financiers</i>	<i>-1 833</i>	<i>1 230</i>	<i>1 513</i>	<i>648</i>
Tourisme (3)	13 623	13 610	11 634	10 312
Opérations de répartition (4)	-277	-14 283	-21 800	-14 485
<i>dont : Rémunération des salariés</i>	<i>7 495</i>	<i>8 163</i>	<i>7 821</i>	<i>7 862</i>
<i>Impôts sur la production et les importations</i>	<i>-8 947</i>	<i>-7 136</i>	<i>-6 773</i>	<i>-5 307</i>
<i>Subventions</i>	<i>9 622</i>	<i>9 448</i>	<i>9 713</i>	<i>9 608</i>
<i>Intérêts</i>	<i>-1 629</i>	<i>-8 051</i>	<i>-11 472</i>	<i>-12 433</i>
<i>Dividendes</i>	<i>6 747</i>	<i>5 132</i>	<i>2 799</i>	<i>5 236</i>
<i>Autres revenus de la propriété</i>	<i>4 442</i>	<i>-3 323</i>	<i>5 137</i>	<i>3 798</i>
<i>Primes d'assurance</i>	<i>718</i>	<i>862</i>	<i>796</i>	<i>871</i>
<i>Indemnités d'assurance</i>	<i>-1 144</i>	<i>-1 011</i>	<i>-663</i>	<i>-1 114</i>
<i>Coopération internationale courante</i>	<i>-3 380</i>	<i>-3 855</i>	<i>-3 666</i>	<i>-4 451</i>
<i>Transferts courants divers</i>	<i>-8 571</i>	<i>-8 978</i>	<i>-11 990</i>	<i>-13 575</i>
<i>Transferts en capital</i>	<i>-714</i>	<i>28</i>	<i>-7 724</i>	<i>791</i>
Capacité de financement de la Nation (1+2+3+4)	16 915	12 259	-4 223	-10 354

Source : Insee, comptes nationaux.

Tableau 2
Échanges extérieurs par groupes de biens

CAF-FAB en milliards d'euros courants (1)

	2001	2002	2003	2004
Agriculture				
Exportations	9,7	10,4	10,5	10,3
Importations	8,5	8,6	8,7	8,6
Taux de couverture (*)	114,5	121,2	120,4	120,1
Industries agro-alimentaires				
Exportations	28,6	29,7	29,5	30,0
Importations	22,3	22,8	22,7	23,5
Taux de couverture (*)	128,4	129,8	130,0	127,6
Biens de consommation				
Exportations	48,8	50,7	49,7	52,2
Importations	54,8	56,6	56,1	59,9
Taux de couverture (*)	89,1	89,6	88,7	87,1
Automobile				
Exportations	46,9	48,3	49,2	53,6
Importations	35,7	37,2	37,7	41,4
Taux de couverture (*)	131,4	129,8	130,8	129,4
Biens d'équipement				
Exportations	86,7	83,0	76,5	81,4
Importations	78,0	72,1	68,3	74,1
Taux de couverture (*)	111,2	115	112	109,8
Biens intermédiaires				
Exportations	101,9	99,4	96,6	103,1
Importations	106,0	101,7	99,7	108,9
Taux de couverture (*)	96,2	97,8	96,9	94,7
Énergie				
Exportations	11,4	10,9	11,0	12,3
Importations	33,2	31,5	33,0	40,2
Taux de couverture (*)	34,5	34,5	33,4	30,5
Ensemble				
Exportations	334,1	332,3	323,2	342,7
Importations CAF	338,4	330,5	326,2	356,5
Importations FAB	331,7	323,9	319,7	349,3
Solde FAB-FAB	2,4	8,4	3,4	-6,6
Taux de couverture (*)	98,7	100,6	99,1	96,1

Source : Insee, comptes nationaux.

(*) Rapport des exportations aux importations CAF, en %.

Le compte financier de la balance des paiements

En 2004, le compte financier de la balance des paiements présente un solde créditeur de 1,6 milliard d'euros, reflétant des entrées de capitaux légèrement supérieures aux sorties. Il constitue la contrepartie, aux erreurs et omissions près, du besoin de financement de la nation vis-à-vis de l'extérieur résultant du déficit global du compte de transactions courantes (- 6,8 milliards) et du compte de capital (+ 1,7 milliard)¹.

Le solde débiteur des investissements directs a doublé, à - 18,9 milliards, en raison d'une contraction des investissements directs étrangers en France, à 19,6 milliards (- 48 %). La contraction des investissements de l'étranger s'est répartie à égalité entre les flux provenant de la zone euro et les flux extérieurs. En provenance des pays de la zone euro, elle a surtout porté sur les prêts et mouvements de trésorerie entre affiliés, alors qu'elle a majoritairement concerné les opérations en capital social avec les pays hors zone euro.

Les investissements directs français à l'étranger ont diminué de 18 %, à - 38,5 milliards. La diminution des flux vers l'extérieur de la zone euro, qui a affecté toutes les catégories d'opérations, n'a été que très partiellement compensée par une hausse des flux vers les partenaires de la zone.

Les investissements de portefeuille se sont traduits par des sorties nettes de 45,1 milliards, contre des entrées nettes de 5,8 milliards l'année précédente. Après les achats record, en 2003, de titres français par les non-résidents et, également, de titres étrangers par les résidents, les flux sont revenus, dans les deux sens, à des montants comparables à ceux des années antérieures.

Les achats nets de titres français par les non-résidents se sont inscrits en retrait de 80,6 milliards, à 95,8 milliards. Le repli a principalement concerné les obligations, à 67,6 milliards, contre 144,2 milliards en 2003, année caractérisée par d'importantes émissions inter-

nationales de la part des grandes entreprises. En 2004, les obligations émises par ce secteur ont fait l'objet de ventes nettes par les non-résidents pour 3,7 milliards, contre des achats nets de 37,4 milliards en 2003. En outre, les achats nets d'obligations émises par le secteur bancaire se sont réduits de 22,2 milliards, à 25,2 milliards. Enfin, les achats nets d'obligations émises par les administrations publiques, majoritairement sous forme d'obligations assimilables du Trésor (OAT), ont diminué de 13,2 milliards, à 46,2 milliards.

Le repli des achats nets de titres étrangers par les résidents (140,9 milliards, après 170,6 milliards) a affecté les instruments du marché monétaire (3,3 milliards, après 27 milliards), les achats nets d'actions et d'obligations étant en effet demeurés soutenus, à respectivement 41,2 milliards et 96,4 milliards. Si les résidents ont réduit leurs achats nets de titres émis dans la zone euro, ils ont accru, bien que dans une moindre mesure, leurs achats nets de titres émis en dehors de la zone, de sorte que la part des titres de la zone euro dans le total des achats nets a été ramenée de 75 % en 2003 à 51 % en 2004.

Les « autres investissements » (dépôts-crédits) ont dégagé des entrées nettes de 64 milliards. En particulier, le secteur bancaire a augmenté de 40,7 milliards ses engagements nets à l'égard des non-résidents en 2004, sous l'effet d'une forte progression des dépôts des non-résidents auprès des banques françaises².

1. Le solde positif du compte de capital est imputable cette année à des recettes nettes en provenance des fonds européens ainsi qu'à des ventes de brevets.

2. Les banques françaises ont des engagements nets à l'égard de l'extérieur car les dépôts des non-résidents dans les banques françaises sont supérieurs aux avoirs des banques françaises vis-à-vis des non-résidents.

Tableau
Compte financier de la balance des paiements (1)

En milliards d'euros

	2002	2003	2004
Compte financiers	- 17,3	9,7	1,6
Investissements directs (2)	- 1,5	- 9,4	- 18,9
- français à l'étranger	- 53,6	- 47,1	- 38,5
Capital social	- 41,4	- 11,8	- 22,8
Bénéfices réinvestis	9,6	- 1,7	- 3,9
Autres opérations	- 21,7	- 33,6	- 11,8
- étrangers en France	52,1	37,7	19,6
Capital social	36,0	15,1	4,5
Bénéfices réinvestis	- 4,8	- 1,9	1,1
Autres opérations	20,9	24,5	14,0
Investissements de portefeuille (3)	- 11,2	5,8	- 45,1
- des résidents, sur titres émis par les non-résidents	- 92,5	- 170,6	- 140,9
Actions	- 18,2	- 42,3	- 41,2
Obligations et assimilés	- 60,0	- 101,3	- 96,4
Instruments du marché monétaire	- 14,3	- 27,0	- 3,3
- des non-résidents, sur titres émis par les résidents	81,4	176,4	95,8
Actions	- 4,8	18,1	9,5
Obligations et assimilés	85,3	144,2	67,6
Instruments du marché monétaire	0,9	14,1	18,7
Produits financiers dérivés	5,5	- 6,1	5,1
Autres investissements (dépôts-crédits)	- 14,3	21,6	64,0
dont : Institutions financières monétaires	- 3,1	31,1	40,7
Avoirs de réserve	4,2	- 2,2	- 3,5

Sources : Banque de France, Direction de la balance des paiements.

(1) Établi conformément aux règles du cinquième manuel de balance des paiements du Fonds monétaire international.

Un signe + traduit une diminution des avoirs des résidents ou une augmentation de leurs engagements.

Un signe - traduit une augmentation des avoirs des résidents ou une diminution de leurs engagements.

(2) Selon la définition internationale, appliquée par la France, les investissements directs comprennent les prises de participation au moins égales à 10 % du capital des entreprises, les prêts, emprunts et dépôts envers les entreprises ainsi affiliées et les bénéfices réinvestis.

(3) Les investissements de portefeuille recensent les transactions sur valeurs mobilières stricto sensu (actions et obligations) et sur titres de créances négociables (bons à moyen terme, bons du Trésor, certificats de dépôts, billets de trésorerie).

Après une année 2003 difficile, les entreprises non financières françaises bénéficient en 2004 d'une demande plus dynamique. Ainsi, leur production progresse en valeur de 4,5 % contre 1,5 % l'année précédente. À cause d'un accroissement plus important encore de la valeur des consommations intermédiaires (+ 5,1 %), particulièrement en produits pétroliers et produits sidérurgiques, la croissance de la valeur ajoutée s'établit à 3,6 %, en accélération par rapport aux résultats de l'année précédente (1,9 %).

La faible croissance de l'emploi (+ 0,2 %) et la modération salariale permettent de contenir la croissance la masse des rémunérations à + 2,9 %. Il s'ensuit un redressement sensible de l'excédent brut d'exploitation des sociétés (+ 4,4 % pour les sociétés seules) et du revenu mixte des entrepreneurs individuels (+ 3,8 %) malgré une hausse de 8,5 % des impôts sur la

production. Le taux de marge des sociétés non financières s'établit ainsi à 30,8 % contre 30,6 % en 2003.

L'épargne brute des sociétés non financières se stabilise avec un recul limité à - 0,1 %. La forte croissance du solde des revenus distribués des sociétés (+ 13,6 %) et, dans une moindre mesure, des impôts sur le revenu des sociétés (+ 8,0 %) annulent, en effet, l'amélioration de l'excédent brut d'exploitation. Parallèlement, l'investissement se redresse avec une croissance de 5,3 % qui lui permet de retrouver, en valeur, son niveau de 2001. Dans le même temps, les stocks s'accroissent fortement (+ 8,3 milliards d'euros) essentiellement en raison d'une reconstitution après le déstockage de 2003. Le besoin de financement des sociétés non financières s'accroît sensiblement : 28,3 milliards d'euros après 18,7 en 2003.

Tableau 1
Principaux éléments du compte des entreprises non financières

	En milliards d'euros	Évolution en %			
		2004	2002	2003	2004
Entreprises non financières⁽¹⁾					
Production	2 269,2	1,3	1,5	4,5	
Consommation intermédiaire	1 305,4	0,1	1,1	5,1	
Valeur ajoutée	963,8	2,9	1,9	3,6	
Rémunération des salariés	563,2	4,0	2,1	2,9	
Impôts sur la production	46,2	3,5	1,7	8,1	
Subventions	- 11,7	- 1,1	5,8	2,4	
Excédent brut d'exploitation / Revenu mixte	366,1	1,2	1,9	4,2	
SIFIM sur intérêts reçus	4,3	- 17,4	4,8	20,5	
SIFIM sur intérêts versés	11,5	27,1	- 3,5	8,5	
Taux de marge (EBE/VA)	38,0%				
Sociétés non financières					
Production	2 061,9	1,3	1,4	4,7	
Consommation intermédiaire	1 233,5	0,0	1,1	5,3	
Valeur ajoutée	828,5	3,2	1,9	3,6	
Rémunération des salariés	539,2	4,2	2,1	2,9	
Impôts sur la production	44,4	3,4	1,6	8,5	
Subventions	- 10,3	2,6	2,1	2,9	
Excédent brut d'exploitation	255,2	1,1	1,6	4,4	
Revenus de la propriété versés	218,7	4,5	0,8	9,1	
Revenus de la propriété reçus	141,9	- 4,8	4,3	7,5	
Impôts courants sur le revenu	27,8	- 15,1	- 11,2	8,1	
Épargne brute	128,6	-5,6	8,6	- 0,1	
Formation brute de capital fixe	156,5	- 2,7	- 1,8	5,3	
Variation des stocks	8,3				
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 28,3				

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

(1) Sociétés et entreprises individuelles.

Tableau 2
Principaux ratios des sociétés non financières

	En %			
	2001	2002	2003	2004
Taux de valeur ajoutée	39,6	40,4	40,6	40,2
Partage de la valeur ajoutée				
Rémunération des salariés	64,8	65,4	65,5	65,1
Excédent brut d'exploitation	31,3	30,7	30,6	30,8
Poids (en % de la valeur ajoutée)				
des intérêts versés	10,7	9,4	8,7	8,4
des SIFIM	0,5	0,8	0,8	0,8
des impôts courants sur le revenu	4,5	3,7	3,2	3,4
de l'épargne brute	16,5	15,1	16,1	15,5
Taux d'investissement	20,5	19,3	18,6	18,9
Taux d'autofinancement	80,6	78,2	86,6	82,2

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

En 2004, le taux de prélèvements obligatoires s'est établi à 43,4 % du PIB, soit 0,3 point de plus qu'en 2003. À législation inchangée, les prélèvements auraient spontanément augmenté de 4,5 %, à un rythme supérieur à celui du PIB (+ 4,0 %)¹, mais un certain nombre de mesures nouvelles sont venues renforcer le rythme effectif de progression des impôts et cotisations qui atteint 4,8 %.

La progression globale du taux de prélèvements obligatoires masque des évolutions très divergentes suivant les sous-secteurs des administrations publiques qui résultent en grande partie de changements de périmètre (*cf. encadré fiche suivante*). Ainsi, le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale diminue de 1,1² point, dont 0,9 point au titre de la rebudgétisation du FOREC, tandis que celui des collectivités locales augmente de 0,3 point, progression qui correspond au transfert d'une partie de la TIPP (4,9 milliards d'euros) aux départements.

Le taux de prélèvements obligatoires au profit de l'État augmente de 1,1 point et s'établit à 16,3 % du PIB. Les changements de périmètre évoqués précédemment contribuent à cette augmentation pour + 0,7 point. Pour le reste, c'est l'évolution spontanée¹ des recettes qui explique la hausse du taux de prélèvements obligatoires (+ 0,5 point). En effet, hors mesures nouvelles et changements de périmètre, les impôts de l'État (+ 7,4 %) ont plus qu'amplifié le redressement de la conjoncture. Ce rebond spontané est particulièrement marqué pour la TVA (+ 6,1 %) qui a bénéficié de l'accélération de la consommation et de la progression toujours forte de l'investissement logement, tandis que l'impôt sur les sociétés (+ 12,4 %) a profité de la forte croissance du bénéfice fiscal des entreprises en 2003. *A contrario*, le faible dynamisme de la masse salariale de 2003 conjugué à la baisse des taux du barème a conduit à un léger repli des recettes de l'impôt sur le revenu (- 0,9 %). Enfin le renchérissement du prix du baril a pesé sur la consommation de produits pétroliers, ce qui a conduit à une croissance spontanée modérée de la TIPP (+ 1,8 %). Néanmoins, en raison de l'augmentation du tarif sur le gazole, les recettes effectives de TIPP ont crû de 3,1 %.

Le poids dans le PIB des prélèvements obligatoires des administrations publiques locales augmente de 0,3 point. Hors changement de périmètre, il est quasiment stable. La taxe d'habitation et les taxes foncières progressent toutes deux de 5,5 %. Cette hausse provient de l'augmentation des taux votés (+ 1,2 % en 2004) combinée à un relatif dynamisme des bases, lié à la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales et au rythme soutenu de la construction de logements. La taxe professionnelle croît rapidement (+ 7,4 % après 2,0% en 2003) notamment en raison de la disparition des effets de la suppression de la part de l'assiette assise sur les salaires. Les concours financiers de l'État aux collectivités locales (61,9 milliards) progressent plus lentement (+ 2,7 %). Enfin, les transferts de recettes fiscales, de l'État aux APUL atteignent 12,6 milliards ; ils avaient été particulièrement élevés en 2003 (13,2 milliards).

Le poids dans le PIB des prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale décroît de 1,1 point. Hors changements de périmètre, la baisse de 0,2 point résulte d'une progression moins forte des prélèvements obligatoires (+ 3,3 %) que du PIB (+ 4,0 %). Les cotisations sociales (+ 3,1 %) et la CSG (+ 3,3 %) ont toutefois crû plus rapidement que la masse salariale (+ 2,8 %).

En 2003, la France se situait parmi les pays où la part des prélèvements obligatoires dans la richesse nationale était la plus élevée. Elle se caractérisait par un niveau élevé de cotisations sociales qui représentent en 2003, 36,9 % des prélèvements obligatoires.

1. Pour l'analyse, on distingue l'évolution spontanée des prélèvements obligatoires de leur évolution discrétionnaire.

L'évolution discrétionnaire résulte des variations de la législation fiscale et sociale (modification de barème, d'assiette, création ou suppression d'un prélèvement).

L'évolution spontanée est celle qui aurait lieu à législation constante. Elle dépend de la conjoncture économique.

2. Les taux de prélèvements et leurs évolutions sont arrondis à 0,1 point près.

Tableau 1**Les prélèvements obligatoires des administrations publiques**

	2001	2002	2003	2004
<i>En milliards d'euros</i>				
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts (1)				
Administrations publiques centrales	252,1	252,9	253,9	284,3
<i>dont : État</i>	241,7	239,6	240,2	268,5
Administrations publiques locales	74,4	76,5	79,9	88,0
Administrations de Sécurité sociale	320,3	331,3	342,7	338,3
<i>dont : Cotisations sociales (2)</i>	233,4	242,7	252,2	259,9
Institutions de l'Union européenne	8,9	7,1	6,8	5,3
Prélèvements obligatoires	655,7	667,8	683,3	715,8
<i>En % du produit intérieur brut</i>				
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts (1)				
Administrations publiques centrales	16,8	16,3	16,0	17,2
<i>dont : État</i>	16,1	15,5	15,2	16,3
Administrations publiques locales	5,0	4,9	5,0	5,3
Administrations de Sécurité sociale	21,4	21,4	21,6	20,5
<i>dont : Cotisations sociales (2)</i>	15,6	15,7	15,9	15,8
Institutions de l'Union européenne	0,6	0,5	0,4	0,3
Prélèvements obligatoires	43,8	43,1	43,1	43,4

Source : Insee, *comptes nationaux - base 2000*.

(1) Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales (une part des transferts de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. Les impôts et cotisations sont comptés pour leurs montants dus. L'écart avec le montant effectivement payé est compté en transferts de capital.

Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations sociales non recouvrables.

(2) Les cotisations sociales sont nettes des cotisations dues non recouvrables.

Tableau 2**Comparaison internationale (1993-2003)**

En % du PIB

	1993			2003		
	Taux de P.O.	Impôts	Cotisations sociales	Taux de P.O.	Impôts	Cotisations sociales
France ⁽¹⁾	43,1	24,2	18,9	44,2	27,5	16,7
Allemagne	37,9	23,4	14,5	36,2	21,5	14,7
Royaume-Uni	34,4	28,3	6,1	35,3	28,9	6,4
Suède	46,9	34,1	12,8	50,8	36,1	14,7
États-Unis	27,1	20,2	6,9	25,4	18,6	6,8
Japon	28,3	18,8	9,5	25,8 ⁽²⁾	15,9 ⁽²⁾	9,9 ⁽²⁾

Source : OCDE, *Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE 1965-2003 (édition 2004)*.

L'OCDE conserve, pour l'instant, l'ancien système comptable dans lequel le taux de P.O. (prélèvements obligatoires) est supérieur à celui calculé en suivant le nouveau système.

(1) Chiffres en base 1995.

(2) Chiffres 2002.

Le besoin de financement des administrations publiques

Avertissement : Les comptes commentés ici sont calculés selon la méthodologie de la base 2000 des comptes nationaux. Si le solde des administrations publiques n'est quasiment pas affecté par le changement de base, le produit intérieur brut (PIB) a été réévalué notamment en raison du nouveau traitement des SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés). Par rapport au communiqué de presse (données notifiées à la Commission européenne) publié le 1^{er} mars, les ratios de finances publiques intègrent, outre cette révision du PIB, de nouvelles informations comptables, notamment sur la sécurité sociale.

En 2004, le déficit public au sens du traité de Maastricht s'élève à 59,7 milliards d'euros et représente 3,6 points de PIB. Pour la troisième année consécutive, il dépasse le critère des 3 points de PIB figurant dans le pacte de stabilité et de croissance.

L'amélioration du solde des administrations publiques de 0,6 point de PIB entre 2003 et 2004 résulte principalement de celle de l'État. Son besoin de financement s'est réduit de 10 milliards d'euros à 52,2 milliards. Dans une conjoncture économique bien mieux orientée qu'en 2003, les recettes fiscales de l'État ont fortement rebondi en 2004 (*cf. fiche précédente*). Le périmètre des dépenses et recettes a substantiellement changé par rapport à 2003 avec d'une part, la budgétisation du FOREC et d'autre part, la décentralisation du RMI. Hors changement de périmètre, les dépenses de l'État progressent faiblement, à un rythme de 2,3 % en raison notamment de la modération salariale (+ 1,6 %) et de la stabilisation de la charge d'intérêt.

La capacité de financement des organismes divers d'administration centrale s'améliore (9,9 milliards d'euros après 4,9 milliards en 2003). D'une part, l'État a financé sous forme de transferts différents ODAC (l'ERAP, EPFR, Charbonnages de France). Ces transferts, qui pèsent sur le déficit de l'État ont un effet opposé sur le solde des ODAC. D'autre part, EDF et Cogema ont versé une soulte au CEA (1,6 milliard d'euros) pour le démantèlement des installations de Marcoule et de Pierrelatte (*cf. encadré*).

Le besoin de financement des administrations de sécurité sociale s'est au contraire creusé, de 9,8 milliards à 15,9 milliards. Le décalage habituel entre reprise de l'activité et rebond de l'em-

ploi n'a pas été favorable aux recettes sociales de sorte que les cotisations sociales et la CSG sur les revenus d'activité ont faiblement progressé (+ 3,1 % et + 2,5 % respectivement). Dans le même temps, les prestations chômage ont continué de croître (+ 2,4 %). Les autres prestations ont également été dynamiques en raison de la montée en charge des dispositifs de retraite anticipée pour les carrières longues et de la prestation d'accueil du jeune enfant, malgré un ralentissement notable des dépenses de santé. Enfin, la montée en charge très rapide du plan hôpital 2007 s'est traduite par une croissance très vive de l'investissement d'un peu moins d'un milliard d'euros.

Les administrations publiques locales entrent en déficit pour la première fois depuis 1995 (- 1,9 milliard). La croissance des dépenses des collectivités locales est particulièrement vive (+ 8,5 % ramené à 5,5 % en excluant le paiement du RMI). Les dépenses d'investissement continuent de croître fortement (+ 7,1 %). L'évolution des dépenses de fonctionnement reste également vive même si les charges de personnel ont connu une croissance plus modérée (+ 4,9 %) qu'en 2003, notamment sous l'effet du départ de nombreux emplois-jeunes et de la fin de l'impact de la réduction du temps de travail. Le transfert de la gestion du RMI aux départements représente en 2004 une charge additionnelle de près de 5,4 milliards ; elle est compensée par le transfert d'une fraction de TIPP (4,9 milliards) de l'État aux départements (*cf. encadré*).

Le solde des administrations publiques est affecté par la position de l'économie dans le cycle. On observe ainsi un déficit de recettes et un surplus de dépenses (notamment celles qui sont liées à l'indemnisation du chômage) lorsque le PIB est inférieur à son niveau potentiel et à l'inverse un surplus de recettes et une diminution des dépenses lorsqu'il lui est supérieur. L'indicateur usuel de solde structurel vise à corriger le solde public effectif de ces fluctuations liées au cycle (*cf. « Croissance et finances publiques », L'économie française 2004-2005*). En 2004, le solde structurel¹ s'améliore de 0,4 point de PIB.

1. Évaluation DGTPE.

Principaux changements de périmètre 2004

- Le Fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de sécurité sociale (FOREC) a été incorporé au budget de l'État. La loi de finances 2004 inscrit, sur le budget du travail et de l'emploi, les allègements de charges (16,7 milliards d'euros) financés antérieurement par le FOREC désormais supprimé, qui était inclus dans le sous-secteur des administrations de sécurité sociale. Les anciennes ressources du FOREC viennent augmenter les recettes fiscales.
- Le transfert aux départements de la gestion du RMI s'accompagne du transfert d'une part de TIPP (4,9 milliards en 2004).

Les organismes divers d'administration centrale (ODAC) comprennent notamment la CADES, qui gère la dette sociale, le Fonds de Réserve des Retraites et Charbonnages de France depuis 2001.

Événement exceptionnel 2004

EDF et la COGEMA ont versé une soulte de 1,6 milliard au CEA, qui fait partie des administrations publiques, au titre du démantèlement des sites nucléaires de Marcoule et de Pierrelatte. Cette opération a été comptabilisée en totalité en transfert en capital améliorant la capacité de financement des ODAC du même montant.

Tableau 1
Chiffres clés des administrations publiques

En milliards d'euros

	2001	2002	2003	2004
Déficit public (en points de PIB)	- 1,5	- 3,2	- 4,2	- 3,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 23,3	- 49,1	- 66,6	- 60,1
État	- 35,7	- 56,5	- 62,2	- 52,2
Organismes Divers d'Administration Centrale	4,5	9,1	4,9	9,9
Administrations Publiques Locales	2,0	2,0	0,5	- 1,9
Administrations de Sécurité Sociale	6,0	- 3,7	- 9,8	- 15,9
Variation du solde structurel	- 0,3	- 1,3	0,1	0,4
Dépenses publiques (en points de PIB)	51,7	52,7	53,7	53,5
Dépenses publiques (évolution en volume)	2,1	3,8	2,3	1,9
Prélèvements obligatoires (en points de PIB)	43,8	43,1	43,1	43,4

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Tableau 2
Dépenses des administrations publiques

	En milliards d'euros	Taux de croissance en %			
		2001	2002	2003	2004
Dépenses de fonctionnement	316,9	2,4	5,2	3,7	3,9
<i>dont : Rémunérations des salariés (*)</i>	221,8	3,6	4,7	3,4	2,9
Intérêts (D41)	45,3	8,4	0,7	- 2,7	- 0,7
Prestations et autres transferts	464,7	4,6	6,8	4,8	3,5
Prestations sociales	384,0	4,2	5,8	5,0	4,2
Subventions	24,8	9,5	11,5	0,2	- 4,6
Autres transferts courants	43,6	4,7	13,9	6,0	4,1
Transferts en capital	12,3	6,3	4,9	4,8	- 4,7
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	54,8	0,0	2,5	8,8	6,4
Formation brute de capital fixe	52,5	1,4	0,6	9,5	5,8
Autres acquisitions nettes d'actifs non financiers	2,3	- 34,4	78,8	- 5,6	22,3
Total des dépenses	881,8	3,7	5,6	4,2	3,6

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

(*) Y compris cotisations sociales imputées.

12 La dette des administrations publiques

La dette publique au sens du traité de Maastricht (*cf. définition*) s'accroît en 2004. Elle s'élève en fin d'année à 1 067,0 milliards soit 64,7% du PIB (après 62,8% du PIB en 2003).

La variation du ratio d'endettement au PIB résulte de trois contributions : au dénominateur, la croissance du PIB nominal réduit ce ratio ; au numérateur, deux facteurs contribuent à la variation de la dette nominale, en miroir de l'évolution du passif brut : le déficit public de l'année et les flux de créances de l'année, c'est-à-dire les acquisitions nettes d'actifs financiers.

En 2004, la baisse du déficit (3,6 % de PIB après 4,2 % de PIB en 2003) et celle des flux de créances contribuent au ralentissement du ratio d'endettement. Les flux de créances comptabilisés sont de l'ordre de 10 milliards soit 0,6 point de PIB après 1,8 point de PIB en 2003. Ils comprennent notamment :

- 4,7 milliards de réserves accumulées par le Fonds de réserve des retraites (FRR) et investies en créances détenues sur d'autres agents que les administrations publiques conformément à la stratégie définie par le fonds ;
- 5,7 milliards d'actifs accumulés hors de la sphère publique par les régimes complémentaires de retraite qui sont restés en excédent ;
- les mouvements de trésorerie, qui alourdissent la dette à hauteur 4,7 milliards.
- les privatisations, qui allègent la dette de 7,7 milliards : notamment celles de France Télécom, 5,1 milliard ; la SNECMA, 1,4 milliard ; Air France, 0,7 milliard.

La dette de l'État et des organismes divers d'administration centrale représente 87,2 % de la dette publique. La dette des collectivités locales progresse en 2004, elle atteint 112,4 milliards à la fin de l'année. La reprise de l'endettement illustre le choix des collectivités locales de recourir à l'emprunt pour faire face

aux dépenses d'investissement dans un contexte de taux d'intérêt toujours bas. Par ailleurs, la reprise de dette de la branche maladie du régime général par la CADES, inscrite dans la loi de financement de la Sécurité Sociale 2004, est sans effet sur le déficit public et la dette totale. Elle conduit à modifier sa répartition entre sous-secteurs des administrations publiques, alourdissant la dette des ODAC (90,2 milliards au 31/12/2004) et allégeant la dette des administrations de sécurité sociale (24,5 milliards au 31/12/2004).

En 2004, l'augmentation de la dette est plus élevée en France que dans les autres pays européens (+ 1,9 % de PIB contre 0,4 % de PIB dans l'Union européenne). Dans ce contexte, le ratio d'endettement français atteint le niveau de la moyenne de l'Union européenne (64,7 % du PIB) mais reste cependant inférieur de celui à la zone euro (71,3 % du PIB).

Définition

La dette publique au sens de Maastricht est évaluée à partir du tableau des opérations financières de la comptabilité nationale mais ne correspond pas directement à cette présentation.

- Elle exclut certains types de dette, essentiellement les crédits commerciaux et les décalages comptables.
- Elle est évaluée en valeur brute : on ne déduit pas de la dette les créances des administrations publiques sur des organismes ne faisant pas partie des administrations publiques, dont, par exemple les liquidités du Trésor sous forme de dépôts à la Banque de France ou de pensions, les placements de la CADES, etc.
- Elle est consolidée : on déduit les dettes détenues par les administrations publiques sur d'autres administrations publiques.
- Enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur faciale de la dette et non à la valeur de marché comme cela est fait dans les comptes nationaux.

Tableau 1
Dette publique(*)

En % du PIB

	Au 31/12/2002		Au 31/12/2003		Au 31/12/2004	
	Milliards d'euros	% du PIB	Milliards d'euros	% du PIB	Milliards d'euros	% du PIB
État	735,0	47,5	798,8	50,4	839,9	51,0
Organismes divers d'administration centrale	43,9	2,8	55,3	3,5	90,2	5,5
Administrations publiques locales	105,8	6,8	109,8	6,9	112,4	6,8
Administrations de sécurité sociale	16,8	1,1	31,7	2,0	24,5	1,5
Total administrations publiques	901,4	58,2	995,6	62,8	1 067,0	64,7

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

(*) Au sens du traité de Maastricht (cf. définition).

Tableau 2
Dette publique(*) au sein des pays de l'Union européenne

En % de PIB

	2001	2002	2003	2004
Union européenne (15)	63,3	62,7	64,3	64,7
Zone euro	69,6	69,5	70,8	71,3
Belgique	108,0	105,4	100,0	95,6
Allemagne	59,4	60,9	64,2	66,0
Grèce	114,8	112,2	109,3	110,5
Espagne	57,8	55,0	51,4	48,9
France	56,2	58,2	62,8	64,7
Irlande	35,8	32,6	32,0	29,9
Italie	110,7	108,0	106,3	105,8
Luxembourg	7,2	7,5	7,1	7,5
Pays-Bas	52,9	52,6	54,3	55,7
Autriche	67,1	66,7	65,4	65,2
Portugal	55,9	58,5	60,1	61,9
Finlande	43,8	42,5	45,3	45,1
Danemark	47,8	47,2	44,7	42,7
Suède	54,3	52,4	52,0	51,2
Royaume-Uni	38,8	38,3	39,7	41,6

Source : Eurostat, chiffres notifiés à la Commission européenne le 1^{er} mars 2005. Les chiffres de la France ont été actualisés et sont ceux du compte provisoire, base 2000.

(*) Au sens du traité de Maastricht (cf. définition).

Les intermédiaires financiers, également appelés institutions financières (S12A), sont entendus ici au sens de la comptabilité nationale. Ils regroupent la Banque Centrale (S121), les Autres Institutions Financières Monétaires (S122) et les Autres Intermédiaires Financiers (S123)¹. Ils ne comprennent ni les sociétés d'assurance (S125), ni les auxiliaires financiers (S124). Les commentaires s'appuient sur les comptes nationaux en base 2000, non sur les statistiques monétaires et bancaires.

En 2004, la production des intermédiaires financiers rebondit (+ 2,0 %) ; elle avait diminué en 2003 effaçant la forte augmentation de 2002. Cette production est constituée de services facturés et de Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés (SIFIM) qui représentent les marges bancaires².

Les marges sur services facturés progressent (+ 1,2 %) après s'être effritées faiblement en 2003 (- 0,1), mais les SIFIM progressent significativement 3,6 % et après la forte baisse de l'année précédente (- 12,1 %). Le rebond des SIFIM résulte de mouvements opposés des taux d'intérêt et des encours. Les taux d'intérêt se maintiennent au niveau très bas atteint au cours du second semestre de 2003. Après avoir déjà pesé sur les marges en 2003, cette configuration aurait pu provoquer un nouveau tassement des SIFIM. Cependant les encours de crédits et de dépôts augmentent et cette hausse l'emporte sur la faiblesse des taux de marge. L'enveloppe des crédits augmente sensiblement : la distribution des crédits à l'habitat accélère pour satisfaire une demande des ménages stimulée par le niveau historiquement bas des taux des prêts au logement et par la forte hausse des prix immobiliers. Dans le même temps, l'enveloppe des dépôts faiblement rémunérés progresse, tout particulièrement en ce qui concerne les dépôts à vue et les livrets ordinaires, ce qui contribue également à la hausse des SIFIM.

Les consommations intermédiaires des intermédiaires financiers augmentent très fortement (+ 9 %), et reprennent leur tendance à la hausse après avoir légèrement diminué en 2003. Cette évolution est liée à l'augmentation des intra

consommations en services financiers, qui sont très liées au volume d'activité des services financiers.

Au total, la valeur ajoutée s'inscrit en repli de 4,8 % (- 2,0 milliards) pour la deuxième année consécutive. Malgré la stabilisation de la masse salariale, en rupture avec les augmentations observées au cours des années précédentes, l'excédent brut d'exploitation recule fortement en valeur (- 17,7 %) pour la deuxième année consécutive, après des évolutions contrastées sur les années précédentes.

Du fait des bons résultats enregistrés, dans l'ensemble, par les sociétés en 2003, les institutions financières bénéficient d'une hausse sensible des revenus tirés de leur portefeuille d'actions et de participations (+ 20,6 %), lesquels excèdent leurs propres versements de dividendes. L'augmentation de l'impôt sur les bénéfices versé, liée aux bons résultats de 2003, pèse en sens inverse sur le revenu disponible qui au total diminue de 1,0 milliard (- 8,2 %).

Malgré ce repli de l'épargne brute, la capacité de financement des institutions financières s'améliore nettement (+ 1,0 milliard). Leur formation brute de capital fixe s'inscrit en effet en repli (- 1,5 milliard, soit une diminution de plus de 17,7 %), par rapport à une année 2003 élevée. Mais la situation est très contrastée selon les sous-secteurs des intermédiaires financiers. En effet les entreprises d'investissement connaissent une forte chute de leur résultat d'exploitation suite à un ralentissement de leurs activités en 2004 après une année 2003 très forte, et une rigidité des charges.

1. Pour plus de détails sur cette nomenclature, on pourra utilement consulter le site internet de la Banque de France (www.banque-france.fr/fr/stat/main.htm).

2. Les Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés (SIFIM) sont désignés ainsi par opposition aux services qui font l'objet d'une facturation spécifique (location de coffres, caution, etc.). Depuis le passage à la base 2000 des comptes nationaux les SIFIM sont affectés à la consommation de chacun des secteurs institutionnels contreparties (voir le dossier sur la base 2000).

Tableau
Intermédiaires financiers (S12A)

		2001	2002	2003	2004	Évolution 2004 en %
<i>En milliards d'euros</i>						
Production y c. pour emploi final propre	a	83,6	87,9	83,3	84,9	2,0
<i>dont : SIFIM</i>	a1	31,5	34,7	30,5	31,6	3,6
<i>Production facturée</i>	a2	50,9	51,9	51,8	52,5	1,2
Consommations intermédiaires	b	40,5	41,8	41,0	44,6	9,0
Valeur ajoutée brute	c=a-b	43,1	46,1	42,3	40,3	- 4,8
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	25,4	25,9	27,0	27,0	- 0,2
Impôts liés à la production-subventions d'exploitation	d2	3,4	3,3	2,9	3,1	6,9
Excédent brut d'exploitation	e=c-d1-d2	14,4	16,9	12,3	10,2	- 17,7
Intérêts reçus	f	192,2	163,9	139,0	144,3	3,8
Dividendes	g	15,9	20,2	21,8	31,8	46,2
Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	h	0,1	0,0	0,6	0,9	37,2
Intérêts versés	i	190,1	164,6	134,1	140,1	4,4
Dividendes	j	18,9	21,5	22,4	23,4	4,8
Bénéfices réinvestis d'investissements directs étrangers	k	- 0,7	- 0,4	0,2	- 0,3	- 288,8
Solde des revenus primaires	m=e+f+g +h-i-j-k	14,3	15,3	17,1	23,9	39,7
Impôts courants	n	6,2	5,9	3,2	5,1	63,0
Solde des autres transferts	o	- 0,2	- 0,4	- 1,1	- 1,3	28,4
Revenu disponible brut = Épargne brute	p=m-n+o	7,9	9,1	12,9	17,4	34,9
Formation brute de capital fixe	q	9,5	8,0	8,7	7,2	- 17,7
Solde des transferts en capital	r	1,0	1,0	0,9	1,4	62,6
Capacité de financement	s=p-q+r	- 0,6	2,0	5,1	11,7	130,1
<i>Ratios en %</i>						
Taux de valeur ajoutée	c/a	51,6	52,4	50,8	47,4	
Taux de marge	e/c	33,4	36,7	29,2	25,2	
Taux d'investissement	q/c	21,9	17,5	20,6	17,8	
Taux d'autofinancement	p/q	83,1	112,6	148,2	242,7	
Part des SIFIM dans la production	a1/a*100	37,7	39,5	36,7	37,2	
Part des services facturés dans la production	a2/a*100	60,9	59,1	62,3	61,8	

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

En 2004, le volume des émissions nettes d'obligations et d'euro medium term notes (EMTN)¹ effectuées par les résidents se contracte nettement (- 34 %), revenant à 72 milliards. Les émissions brutes, c'est-à-dire avant déduction des remboursements, diminuent également mais dans une moindre mesure (- 5 %). En dépit de taux d'intérêt et de spreads de crédit historiquement bas (4,10 pour l'OAT à 10 ans en moyenne annuelle), les sociétés non financières ont eu moins recours à l'endettement sous forme de titres et leurs remboursements nets s'élèvent à 7 milliards. Cette évolution traduit notamment la poursuite de leur effort de désendettement engagé depuis 2003.

Les institutions financières maintiennent leurs émissions brutes (91 milliards) à un niveau voisin de celui des années précédentes mais leurs émissions nettes (27 milliards) baissent de 23 %. Elles ont davantage sollicité les programmes d'EMTN et les marchés internationaux : elles ont réalisé 30 milliards d'émissions nettes sur les places internationales contre 3 milliards de remboursements nets sur le marché parisien. La prépondérance des émissions d'EMTN à l'international tend ainsi à se renforcer depuis plusieurs années. Sur la place de Paris, plus de la moitié du volume des émissions des institutions financières correspond à des obligations foncières².

Le secteur des administrations publiques demeure le principal émetteur sur la place de Paris. L'État a réalisé 77 milliards d'émissions d'Obligations Assimilables du Trésor, soit 10 milliards de plus qu'en 2003 ; cela représente les deux tiers des montants émis à Paris (56 % en 2003). Près de 30 % des émissions d'OAT sont indexées sur l'inflation ; 13 milliards (contre 5 milliards en 2003) ont concerné des échéances proches de 30 ans et 28 milliards (36 %) des lignes à 10 ans. Au total, les émissions nettes de titres à long terme de l'État se sont élevées à 39 milliards. Fin 2003, l'encours nominal de dette obligataire de l'État est de 548 milliards d'euros, ce qui représente 61 % de l'encours émis à Paris, contre 59 % fin 2003. Les autres administrations publiques, dont la CADES qui reprend la dette des organismes de sécurité sociale, ont procédé à 9 milliards

d'émissions nettes, auxquelles il convient d'ajouter 5 milliards émis sur les marchés internationaux.

Au cours de l'année 2004, les supports de type actions se sont appréciés : le CAC40 a augmenté 7 %, le SBF250 9 %. La nette hausse du MIDCAC (+ 22 %) traduit un regain d'intérêt pour les capitalisations³ moyennes et pour des sociétés plus spécialisées. En revanche, après une hausse de 53 % en 2003, l'ITCAC s'est inscrit en légère baisse du fait de perspectives d'activité moins favorables dans le secteur des valeurs technologiques. Pour les valeurs étrangères, qui représentent près de la moitié des encours d'actions cotées détenues par les résidents, les évolutions ont été du même ordre : + 7,5 % pour l'indice FTSE100 de Londres et le Nikkei (Japon), + 9 % pour le Nasdaq et seulement + 3,6 % pour le Dow Jones.

À l'instar de l'évolution observée pour les titres de dette à long terme des sociétés, les émissions d'actions ont été moins importantes qu'en 2003 : 78 contre 88 milliards ; celles des sociétés cotées se sont élevées à 12 milliards en termes bruts (22 milliards en 2003) et à 9 milliards nets (comme en 2003), c'est-à-dire après déduction des annulations d'actions effectuées à l'initiative des émetteurs et des conversions et des remboursements d'obligations en actions. Sur les marchés réglementés parisiens⁴, 46 sociétés, représentant 78 milliards de capitalisation, ont été radiées, tandis que 16 sociétés ont été introduites pour un montant de 15 milliards au premier cours coté.

L'actif net des OPCVM monétaires augmente de 8 %, comme en 2003. Celui des OPCVM généraux augmente davantage (+ 13 %), en raison de la progression des souscriptions et d'effets de valorisation positifs : la part des OPCVM obligataires atteint 29 % à 190 milliards, celle des OPCVM actions 28 % (185 milliards). La part des OPCVM diversifiés et alternatifs revient à 34 % (226 milliards) et celle des OPCVM garantis et fonds à formule diminue pour atteindre 9 % (57 milliards). Toutefois, l'AMF a mis en œuvre en 2004 de nouvelles règles de classification des OPCVM, ce qui a contribué à ces évolutions en entraînant la requalification de certains fonds.

Tableau
Éléments sur les marchés financiers

	2001	2002	2003	2004
<i>En milliards d'euros</i>				
Émissions brutes de valeurs mobilières par les résidents	289	267	318	297
Actions - émissions contre apport en espèces (1)	82	89	88	78
Obligations (y c. emprunts d'État, titres participatifs et emtn) (2)	207	179	230	219
<i>Place de Paris</i>	87	86	121	113
<i>Hors place de Paris</i>	120	93	109	106
Capitalisation en fin d'année (1)	2 119	1 745	1 883	1 961
Actions (premier marché)	1258	884	1 024	1 093
Actions (second marché)	46	37	43	48
Actions (nouveau marché)	22	7	8	6
Obligations (marché officiel)	793	817	808	814
Transactions sur l'année (1)				
Actions (premier marché)	4 216	3 846	2 975	3 664
Nombre de sociétés françaises cotées au 31.12 (1)	791	737	694	663
Premier marché	297	275	260	246
Second marché	341	319	306	298
Nouveau marché	153	143	128	119
<i>En milliards d'euros</i>				
Placements collectifs				
OPCVM monétaires				
<i>Actif net au 31.12 (4)</i>	259	304	328	353
<i>Souscriptions nettes (4)</i>	43	45	24	24
Autres OPCVM (y c. FCPE)				
<i>Actif net au 31.12 (4)</i>	603	556	647	724
<i>Souscriptions nettes (4)</i>	43	37	49	44
Nombre de SICAV au 31.12 (3)	1 219	1 177	1 108	965
Nombre de fonds communs de placement au 31.12 (3)	6 239	7 011	7 271	7 493
Nombre de fonds communs de placement en entreprise au 31.12 (3)	3 499	3 600	3 352	3 197

(1) Source : Euronext Paris.

(2) Source : Banque de France.

(3) Source : Autorité des Marchés Financiers.

(4) Source : Banque de France/Insee Tableaux d'Opérations Financières.

Réalisation du tableau : Banque de France.

Définitions

1. Euro medium term note : valeur mobilière matérialisant un titre de créance émise sur le marché international.

2. Les obligations foncières sont émises par des sociétés de crédit foncier, elles bénéficient d'un privilège de remboursement.

3. Capitalisation boursière : valeur, au prix du marché, de l'ensemble des titres représentatifs d'une entreprise ou d'un ensemble d'entreprises.

4. Les marchés d'actions : chaque valeur se négocie en bourse sur un marché déterminé. Ces marchés visent à regrouper des sociétés en fonction de leur taille, de la part de capital détenue par le public (le flottant) et de leur capitalisation (nombre de titres en circulation multiplié par le cours de l'action). On distingue notamment le Premier marché, le Second marché, le Nouveau marché.

Le **Premier marché** regroupe les entreprises les plus importantes : pour être négociable au **Premier marché**, une entreprise doit avoir une capitalisation boursière

d'au moins 700 millions d'euros et placer 25 % de son capital dans le public. Elle doit avoir publié ses comptes depuis trois ans.

Le **Second Marché** regroupe des petites et moyennes entreprises qui ont besoin de nouveaux financements. Les conditions d'admission sont relativement souples : 10 % du capital doit être diffusé dans le public et l'historique des comptes n'est à fournir que sur deux ans.

Le **Nouveau Marché** regroupe les jeunes entreprises innovantes ayant besoin de capitaux propres pour alimenter leur croissance. Les conditions d'admission sur ce marché ont été durcies en 2003. Il faut toujours disposer d'au moins 1,5 million d'euros de fonds propres, s'engager à diffuser dans le public au moins 100 000 titres représentant au minimum 5 millions d'euros et être parrainé par une société introductrice. Mais il faut maintenant avoir déposé les comptes des trois derniers exercices, s'ils existent et sauf dérogation, et que le dernier compte de résultat soit positif.

En 2004, le coût d'opportunité de la détention d'encaisses monétaires est resté faible en raison du bas niveau des taux d'intérêt. Dans ce contexte, la progression annuelle des placements monétaires dans la zone euro, correspondant à l'agrégat large M3, a conservé un rythme soutenu quoiqu'en léger recul par rapport à l'année précédente : + 6,4 % à fin décembre 2004 après + 7,1 % à fin 2003.

Le taux de croissance annuel des créances des Institutions financières monétaires (IFM) sur le secteur privé s'est renforcé, atteignant + 7,0 % à fin 2004 au lieu de + 5,8 % un an auparavant, du fait du redémarrage des crédits aux sociétés non financières et d'une intensification de la distribution de nouveaux crédits immobiliers.

Si la progression de l'encours des billets et pièces en circulation s'est atténuée (+ 17,7 %, après + 24,9 % à fin 2003), son rythme encore élevé a tenu notamment à la vigueur de la demande émanant d'agents économiques extérieurs à la zone euro. La croissance annuelle des dépôts à vue s'est aussi légèrement ralentie à + 6,4 %, après + 8,0 % en 2003. Au total, la progression de l'agrégat M1 s'est quelque peu modérée, revenant à + 8,1 %, après + 10,2 % en 2003.

La croissance annuelle des dépôts inclus dans M2-M1 est restée quasiment inchangée (+ 4,7 %, après + 4,8 % en 2003), la décélération des dépôts remboursables avec un préavis inférieur à trois mois (+ 7,4 %, après + 10,3 % en 2003) ayant été partiellement compensée par la reprise des dépôts à terme d'une durée inférieure à deux ans (+ 0,6 %, après - 2,4 % en 2003). Au total, la croissance de l'agrégat M2 s'est légèrement ralentie, à + 6,4 % en 2004, après + 7,5 % en 2003.

La faiblesse des taux d'intérêt de court terme a diminué l'attrait des titres d'OPCVM monétaires dont la croissance a nettement fléchi

(+ 3,7 %, après + 11,4 % un an plus tôt). Ce ralentissement a été néanmoins compensé par une nette reprise de la croissance des titres de créance de moins de deux ans (+ 10,7 % après - 14,9 %) et des pensions (+ 9,5 % après - 4,4 %), de sorte que le rythme de croissance de l'ensemble des instruments inclus dans M3-M2 est resté quasiment inchangé, à + 4,7 % au lieu de + 4,8 % en 2003.

En France, la croissance des dépôts à vue a légèrement fléchi en 2004 (+ 5,8 %, après + 6,6 % en 2003), tout en restant en deçà de la moyenne de la zone euro. La progression des dépôts remboursables avec un préavis inférieur à 3 mois qui, en France, rassemblent les différentes catégories de comptes sur livret, a également décéléré (+ 7,3 %, après + 10,0 % en 2003). En revanche, les dépôts à terme d'une durée inférieure ou égale à deux ans ont subi une contraction de moindre ampleur qu'en 2003 (- 7,6 %, après - 16,9 %).

Contrairement à l'évolution observée dans la zone euro, le rythme de progression des placements en titres d'OPCVM monétaires est resté inchangé à + 8,4 %.

La croissance des dépôts à terme d'une durée supérieure à 2 ans (exclus de M3) qui, en France, regroupent les PEL et les PEP, s'est nettement ralentie, revenant à + 1,7 %, après + 4,9 % en 2003.

À l'actif du bilan des IFM françaises, le taux de croissance annuel des crédits accordés au secteur privé s'est inscrit en hausse sensible (+ 7,9 %, après + 5,3 % en 2003), dépassant légèrement celui de la zone euro (+ 7,0 % contre + 5,5 % en 2003).

1. Chiffres arrêtés au 15 avril 2005.

Tableau

Principaux indicateurs monétaires et financiers - France et zone euro

Encours en fin de période en milliards d'euros et taux de croissance en %

	France (a)			Zone euro (b)		
	Encours bruts	Taux de croissance annuel (c)		Encours bruts	Taux de croissance annuel (c)	
	2004	2003	2004	2004	2003	2004
Placements monétaires						
Billets et pièces en circulation (d)	91,4	19,8	17,0	468,4	24,9	17,7
+ Dépôts à vue	402,3	6,6	5,8	2 472,6	8,0	6,4
= M1				2 941,0	10,2	8,1
+ Dépôts à terme ≤ 2 ans	45,5	- 16,9	- 7,6	1 043,4	- 2,4	0,6
+ Dépôts avec préavis ≤ 3 mois	377,5	10,0	7,3	1 642,9	10,3	7,4
= M2				5 627,3	7,5	6,4
+ Pensions	43,2	9,1	40,3	227,5	- 4,4	9,5
+ Titres d'OPCVM monétaires	275,8	8,4	8,4	603,8	11,4	3,7
+ Titres de créances ≤ 2 ans	46,4	- 25,7	13,6	101,2	- 14,9	10,7
= M3 en données brutes				6 559,9	7,0	6,3
M3 en données CVS				6 528,4	7,1	6,4
Engagements monétaires vis-à-vis des résidents français (e)	1 190,8	5,0	7,5			
Contribution française à M3 (f)	1 189,5	3,8	7,6			
Placements non monétaires						
Dépôts à terme > 2 ans et dépôts avec préavis > 3 mois	351,5	4,9	1,7	1 452,7	3,8	7,8
Titres de créances émis > 2 ans	351,5	7,5	8,3	1 959,3	8,9	10,5
Créances sur le secteur privé	1 491,7	4,9	6,6	8 683,3	5,8	7,0
dont : Crédits au secteur privé	1 259,5	5,3	7,9	7 550,4	5,5	7,0
Crédits à l'habitat aux ménages	430,7	10,1	11,8	2 592,3	8,1	10,0

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne.

(a) Opérations des IFM françaises avec les autres résidents français, sauf indication contraire.

(b) Opérations des IFM de la zone euro avec les autres résidents de la zone euro.

(c) Données corrigées de l'impact des reclassements, des effets de valorisation et de change.

(d) Depuis janvier 2002, les billets en circulation sont enregistrés selon les conventions comptables spécifiques adoptées au niveau de la zone euro. Les billets en euros en circulation sont désormais émis légalement à hauteur de 8 % par la Banque centrale européenne, le solde étant réparti entre les différents pays de la zone euro au *pro-rata* de la part détenue par chaque banque centrale nationale dans le capital de la BCE.

(e) Cette ligne mesure les engagements monétaires des IFM résidant en France, hors billets et pièces en circulation, vis-à-vis du secteur détenteur de monnaie français (résidents français, hors IFM et hors administrations centrales françaises), ainsi que, par assimilation, les dépôts de ce secteur auprès des administrations centrales et de La Poste.

(f) Cette ligne mesure, selon la définition harmonisée arrêtée par l'Eurosystème, les engagements monétaires des IFM résidant en France, hors billets et pièces en circulation, vis-à-vis du secteur détenteur de monnaie de la zone euro (résidents de la zone euro, hors IFM et hors administrations centrales), ainsi que, par assimilation, les dépôts de ce secteur auprès des administrations centrales et de La Poste.

L'endettement intérieur total (EIT) englobe l'ensemble des dettes des agents non financiers résidents, soit sous forme d'emprunts auprès des institutions financières résidentes ou auprès de non-résidents, soit sous forme de titres de créance émis sur les marchés de capitaux en France comme à l'étranger.

En 2004, la croissance annuelle de l'EIT s'atténue légèrement, à 6,1 % après 6,4 % en 2003. La progression de l'endettement des administrations publiques ralentit (+ 5,9 % après + 11,3 %). En revanche, la croissance de l'endettement du secteur privé se renforce nettement. Ainsi, l'endettement des ménages marque une nouvelle accélération en augmentant de 9,5 % après 7,8 % en 2003, du fait principalement de l'expansion soutenue des crédits à l'habitat. De même, après deux années consécutives de ralentissement, la croissance de l'endettement des sociétés non financières se redresse (+ 4,5 % après + 1,7 %) en lien avec la reprise de l'activité économique et de l'investissement des entreprises.

S'agissant des modes de financement, les agents

privés non financiers accentuent leur recours au crédit. Les prêts obtenus auprès des institutions financières résidentes augmentent ainsi de 6,8 % après 4,3 % en 2003. Outre les ménages, cette progression est le fait des sociétés non financières dont l'encours de crédits retrouve une évolution positive (+ 5,7 % après - 1,3 %), alors que celui des administrations publiques enregistre un léger tassement (- 0,6 % après + 13,0 %).

À l'inverse des crédits, la croissance des financements de marché marque un net ralentissement (+ 4,8 % après + 9,6 %). Cette évolution recouvre une légère contraction de l'encours de la dette négociable des sociétés non financières (- 1,8 % après + 5,1 %), essentiellement sur le long terme (titres de durée initiale supérieure à un an), ainsi qu'un fléchissement de la progression de la dette négociable des administrations publiques (+ 7,2 % après + 11,3 %). Celui-ci résulte toutefois d'une réduction de l'encours des titres à moins d'un an, alors que celui des titres à moyen et long terme continue de croître à un rythme soutenu (+ 9,3 % après + 9,7 %).

Tableau
Endettement Intérieur Total (EIT)

Encours fin de période en milliards d'euros et variations en %

	Encours brut		Taux de croissance annuel	
	2004	2003	2003	2004
Endettement Intérieur Total	2 824,2	6,4	6,1	
Ménages et assimilés (a)	652,8	7,8	9,5	
Sociétés non financières	1 132,0	1,7	4,5	
Administrations publiques	1 039,3	11,3	5,9	
Crédits obtenus auprès des IF résidents (b)	1 367,0	4,3	6,8	
Ménages et assimilés (a)	652,8	7,8	9,5	
Sociétés non financières	573,1	- 1,3	5,7	
Administrations publiques (c)	141,0	13,0	- 0,6	
Crédits obtenus auprès des non résidents (d)	270,8	4,3	8,8	
Financements de marchés	1 186,3	9,6	4,8	
Sociétés non financières	297,1	5,1	- 1,8	
≤ 1 an	35,6	- 20,2	3,9	
> 1 an	261,4	9,5	- 2,5	
Administrations publiques	889,3	11,3	7,2	
≤ 1 an	101,3	23,3	- 6,8	
> 1 an	788,0	9,7	9,3	

Source : Banque de France.

(a) Ménages + Institutions sans but lucratif au service des ménages.

(b) IF (Institutions financières) = Institutions financières monétaires + Autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, comité interprofessionnel du logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances).

(c) Dont dépôts du secteur privé, y compris par l'intermédiaire de La Poste, auprès du Trésor Public. Depuis juillet 2003, La Poste a complètement cessé de déposer les fonds des CCP auprès du Trésor Public.

(d) Prêts entre unités n'appartenant pas au même groupe + prêts obtenus dans le cadre d'investissements directs + crédits commerciaux + dépôts des non-résidents auprès du Trésor Public.